

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
								✓			

1883

L'Album des Familles

REVUE MENSUELLE

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes

AVANTAGES

Primes Spéciales

ACCORDÉES A TOUS LES ABONNÉS

par voie de

LOTÉRIE

au commencement de chaque année.

8ÈME ANNÉE.—No 12.

OTTAWA

1er Décembre 1883.

ABONNEMENT:

\$2 PAR AN.

PAYABLE D'AVANCE

L'abonnement est pour un an, et ne se fractionne pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année, reçoivent les cahiers déjà parus.

BULLETIN.

L'ALBUM DES FAMILLES, accessible à toutes les bourses par son bon marché paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 32 pages, triple colonne, formant un volume de 384 pages, composé de matières ainsi classées :

Religion.—Extraits d'ouvrages, où l'on expose les preuves de la Religion, les dogmes de la Foi, les règles de la Morale, etc.

Rapports et Lettres édifiantes sur les Missions du Canada et de l'Étranger.

Exposé et Résumé de tous les faits et de toutes les questions d'actualité religieuse soulevées dans l'intervalle de chaque livraison.

Littérature.—Choix varié des meilleures productions, tant du Canada, que de l'Étranger. Les sujets ayant trait aux matières suivantes entrent dans le cadre de cette publication, savoir :

Philosophie, Eloquence, Discours, Légendes, Critiques, Bibliographies, Voyages et Œuvres d'imagination.

Histoire.—Mémoires sur le Canada et autres pays; Aperçus sur l'histoire de l'Église et du Clergé; Études des Mœurs et des Monuments, etc., etc.

Sciences et Beaux-Arts.—Découvertes

scientifiques, et applications des sciences aux arts. Revues des Concours et compte-rendu des œuvres d'art.

Biographies.—Galerie nationale de portraits historiques, politiques et littéraires du Canada et de l'Étranger.

Archéologie.—Rapports et Inscriptions des Monuments, tant en Canada qu'à l'Étranger, et de la découverte des Ruines, etc., etc.

Agriculture.—Travaux, recherches, découvertes et perfectionnements.

Tempérance et Luxe.—Exposé des causes et des funestes effets de l'Intempérance et du Luxe, et autres désordres dans la société.

Tout ce qui concerne les Abonnements, envoi d'argent, Annonces, etc., doit être adressé à STANISLAS DRAPPAU, Editeur-proprétaire de L'ALBUM DES FAMILLES, P. O., Boîte 1066, Ottawa.—Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

BULLETIN DES ANNONCES.

Comme L'ALBUM DES FAMILLES pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DE L'ALBUM les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la première insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

AUX DIRECTEURS DE CHŒURS. MUSIQUE SACRÉE

Le soussigné à l'honneur d'informer MM. les Directeurs des Chœurs des Eglises, Collèges et Communautés, qu'il est l'agent pour la vente des Œuvres Musicales de M. L'ABBÉ GIELY, chanoine honoraire, de Valence (France). Voici les titres des principaux morceaux de chant, avec les prix, savoir :

Messe Musicale,

A TROIS VOIX

Avec accompagnement d'orgue.....Prix : \$0.75.

Harmonies Religieuses,

POUR LES

Saluts du Saint-Sacrement, consistant en Solos, Duos et Chœurs variés, avec accompagnement d'orgue.

Brochure in-8o de 240 pages.....Prix : \$1.50.

Fleurs de Juin

OU

CHANTS AU SACRÉ CŒUR,

A TROIS VOIX,

Avec accompagnement d'orgue.

Brochure de 120 pages.....Prix : \$1.25.

Le Sacré Cœur de Jésus

Cantate solennelle composée de Solos, Duos et Chœurs variés (formant sept parties distinctes) avec accompagnement d'orgue.....\$0.75.

Gloire à Marie,

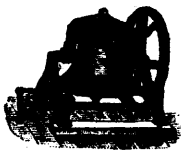
Cantate solennelle à N.-D. de Lourdes, avec Solos Duos et Chœurs.....Prix : \$0.40.

A la Vierge Immaculée,

Chant solennel, avec Solo, Duo et Grand-Chœur
Prix : \$0.50.

S'adresser à STANISLAS DRAPEAU,
Directeur de l'Album des Familles,
P. O. Boîte 1065, Ottawa,
Seul agent pour le Canada.

Fonderie McShane,



Des célèbres **CLOCHES** et **CARILLONS** pour Eglises, Chapelles, Couvents, Académies, etc. La liste des prix et circulaires sont fournies gratuitement sur demande.

S'adresser à

HENRY McSHANE & Cie,

BALTIMORE [MAS.]
Etats-Unis.

CHANTS DE NOEL

L'Enfant de la Crèche

Solo et chœur à trois voix, avec accompagnement d'orgue. Paroles et musique de l'abbé E. A. GIELY.

PRIX..... \$0.15

Gloria in Excelsis Deo

Cantique solennel pour la nuit de Noël. Solo et chœur à trois voix, avec accompagnement d'orgue.

PRIX..... \$0.20

S'adresser à STANISLAS DRAPEAU,
Directeur de l'Album des Familles,
P. O. Boîte 1065, Ottawa,
Seul agent pour le Canada.

Pour le Mois de Marie

Guirlande a Marie!

BROCHURE DE 160 PAGES,

Renfermant 32 Chants à la Ste Vierge

ET UN

REGINA CÆLI,

pour le Mois de Marie et ses Fêtes.

Solos et Chœurs très variés.

Paroles et Musique de l'abbé E. A. GIELY, chanoine honoraire de Valence (France).

Prix : \$1.25.

L'approbation donnée à l'auteur par Mgr l'Evêque de Valence, pour la publication de cette œuvre sacrée, renferme ce qui suit :

“ Je viens de lire avec le plus vif intérêt les nouvelles poésies que vous allez publier en l'honneur de la sainte Vierge. Que de grâce, de parfums, de fraîcheur on y trouve ! Elles méritent bien le titre que vous leur donnez : jamais “ Guirlande ne fut composée de plus belles fleurs ! “ On aime à voir leur riante parure et à respirer leur suave odeur. “ Avec ces caractères, je ne doute pas que le public ne leur fasse, comme à leurs sœurs aînées, le meilleur accueil. “ Tout à vous en N.-S., et en Celle qui vous a inspiré de si pieux cantiques. ”

S'adresser à

STANISLAS DRAPEAU,

Directeur de l'Album des Familles,
P. O. Boîte 1065, Ottawa,
Seul Agent pour le Canada.

LE MEILLEUR JOURNAL ! ESSAYEZ-LE !

Il est magnifiquement illustré.

37 Année.

“ Le SCIENTIFIC AMERICAN ”

LE SCIENTIFIC AMERICAN est un grand journal hebdomadaire, de première classe, contenant seize pages, imprimé avec soin et abondamment illustré de splendides Gravures, représentant les inventions les plus récentes dans les arts et les sciences. Il contient aussi des informations récentes sur l'Agriculture, l'Horticulture, sur l'Hygiène, les Progrès de la médecine, la Géologie et l'Astronomie. On trouvera dans le Scientific American les écrits les plus précieux et les plus pratiques venant d'écrivains distingués dans toutes les branches de la science.

Conditions : \$3.20 par an, \$1.60 pour six mois, y compris le postage. Pour une seule copie, 10 centins. On le trouve chez tous les vendeurs de Papiers nouvelles. On peut payer par ordre postal adressé à MM. MUNN et Cie, Editeurs, 37 Park Row, New-York.

Patentes. En rapport avec le Scientific American MM. MUNN et Cie., se font solliciteurs de Patentes américaines et étrangères. Par 36 années de travail, ils ont fondé l'établissement le plus considérable du monde. Les patentes obtenues aux meilleures conditions. Un avis spécial annonçant l'objet patenté par l'entremise de cette Agence est publié dans le Scientific American, avec le nom et la résidence du propriétaire de la patente. Vu l'immense circulation du journal, l'attention publique est attirée par l'utilité de l'objet patenté et en facilite la vente ou l'introduction.

Toute personne qui a fait une patente ou une invention nouvelle peut s'assurer, sans aucune dépense, s'il y a probabilité qu'il puisse obtenir une patente en écrivant à Munn et Cie. Nous envoyons aussi sans charges le manuel relatif aux lois de patentes, aux patentes, aux Caveat, aux marques commerciales, à leur goût et la manière de se les procurer, avec les informations nécessaires pour obtenir les avances sur inventions. Adressez-vous soit pour le journal soit pour matières relatives aux patentes à

MUNN & Cie.,

37, Park Row, New-York.

Abonnez-vous

ET

FAITES ABONNER VOS AMIS

A

L'Album des Familles

\$2 par année.

ABONNEMENT

\$2

PAR ANNÉE

(Payable d'avance)

L'Album des Familles

ANNONCES

Elles seront publiées sur le couvert.

(Voir le tarif à la dernière page.)

REVUE MENSUELLE

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes.

Tout ce qui concerne la Rédaction, les Abonnements, envoi d'argent, Annonces, etc., doit être adressé à Stanislas Drapeau, Editeur Propriétaire de L'ALBUM DES FAMILLES, P. O., Boîte 1065, Ottawa.—Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

Littérature.

LES FIANCÉS,

PAR

ALEXANDRE MANZONI.

TRADUCTION NOUVELLE

PAR

Max Desnoyers.

(Suite.)

CHAPITRE XXV

La peste, ainsi que l'avait craint le tribunal de santé, s'était introduite dans le Milanais à la suite des bandes allemandes; et elle ne s'arrêta malheureusement pas là, car elle envahit et dépeupla une partie de l'Italie.

Dans le Milanais qui seul nous occupe, tout le long de la ligne suivie par l'armée, on avait ramassé quelques cadavres... puis, dans les villages, ce fut bientôt une mortalité générale... Des familles entières succombaient, atteintes de maux violents et étranges que des personnes âgées reconnurent pour la peste, ayant été témoins de cette affreuse maladie qui, cinquante-trois ans auparavant, avait ravagé l'Italie, et que l'on nommait (alors comme aujourd'hui) la peste de Saint-Charles, à cause des miracles de charité accomplis par ce saint pendant la calamité.

Le docteur Ludovico Settala, qui alors avait joué un rôle aussi actif que courageux et, quoique fort jeune à cette époque, avait été nommé par saint Charles médecin en chef de Milan, annonça, le 20 octobre, l'approche du fléau qui s'était déclaré dans les villages confinant le Bergamasque. Des nouvelles semblables arrivèrent de Lecco et de Bellano.

Le nombre des morts était effrayant. On interdit l'entrée à Milan de toutes personnes venant des pays infectés; mais les mesures prises furent insuffisantes, et, soit que la peste eût été apportée par un soldat en garnison à Chiavenna, soit par un autre, elle fit son affreuse entrée à Milan le 22 octobre 1629, et le principe d'infection se répandit par toute la ville. Néanmoins le mal couva plutôt qu'il n'éclata jusqu'aux premiers mois de 1630. Les personnes mouraient, tantôt dans un quartier, tantôt dans un autre.

La crainte d'être envoyé au lazaret disposait les esprits à la ruse. On cachait la cause de la mort de ses parents... on faisait de fausses déclarations... et l'on allait jusqu'à nier le fléau.

Cependant les deux médecins en chef Louis Settala et Taddino voyaient avec terreur arriver à grands pas l'affreuse peste, sans moyen de s'y opposer, étant même traités de visionnaires par plusieurs de leurs confrères et par le peuple, qui les insultait quand il les rencontrait.

Le tribunal de santé et les découragements, pour assurer le service du lazaret, eurent la pensée de s'adresser aux Pères capucins; ils supplièrent le père commissaire de la

province qui remplissait les fonctions du père provincial, mort depuis peu, de leur donner des pères pour gouverner ce lieu de désolation. Le commissaire proposa pour chef l'un des leurs, le père Felice Casati, homme d'un âge mûr, jouissant d'une réputation de charité et d'activité, de douceur et de force d'âme, réputation bien méritée. Il lui adjoignit le père Michele Pozzobonelli. Ils furent acceptés avec gratitude et s'installèrent au lazaret le 30 mars 1630.

A cette époque, les morts augmentèrent, et les symptômes furent tels qu'il fallut se rendre à l'évidence et reconnaître que, malgré tous les noms que l'on avait donnés aux causes de décès, la peste avait pris possession de la ville. Mais alors une partie de ceux qui avaient nié la présence d'une maladie malheureusement trop connue imaginèrent des histoires de poisons contagieux.

On se rappela que le gouverneur avait reçu, l'année précédente, une dépêche de Madrid où l'on donnait avis du départ de cette ville de deux Français qui avaient été soupçonnés de répandre des drogues vénéneuses et pestilentielles. Cette dépêche, communiquée au tribunal de santé, n'avait excité, comme elle le méritait, que le mépris; mais dans la circonstance présente elle revint dans les esprits, et l'opinion générale fut que la peste était due à des manœuvres criminelles. On se figura avoir vu des gens pratiquant des onctions empoisonnées sur les murs. Soit que quelques personnes eussent voulu se donner le plaisir infâme d'augmenter l'épouvante, soit que l'imagination

eût fait seule les frais de ces histoires... elles se répandirent et jetèrent l'effroi parmi le peuple.

Le tribunal de santé, pour détruire les doutes de ceux qui niaient encore l'existence du fléau, eut l'idée de faire passer un chariot rempli de cadavres nus portant les traces hideuses de la peste, dans une promenade que les habitants avaient coutume de faire au cimetière de San Gregorio, aux fêtes de la Pentecôte. A cette vue, un cri d'horreur retentit... On crut enfin à la peste...

La difficulté de subvenir aux besoins des malheureux malades allait chaque jour en augmentant. Le 22 mai, on adressa au gouverneur une supplique lui demandant assistance, lui représentant que, par un décret spécial de Charles-Quint, les dépenses relatives à la peste étaient à la charge du fisc ; qu'il en avait été ainsi pour la peste de 1576 (dite peste de Saint-Charles) ; que la ville ne pouvait plus supporter ses charges, impôts, etc. Le gouverneur répondit en termes équivoques qu'il regrettait de ne pouvoir soulager la ville ; que néanmoins il aviserait aux moyens de l'aider, etc., et l'on n'eut aucun résultat.

Le gouverneur transmit son autorité à Ferrer peu de temps après pour ne s'occuper que de la guerre, laquelle guerre, après avoir coûté la vie à des millions d'hommes dans la Lombardie, le pays vénitien, le Piémont, la Toscane et une partie de la Romagne, tant par la contagion que par les batailles et le sac cruel de Mantoue, finit par la reconnaissance du nouveau duc de cet Etat, lequel céda au duc de Savoie une partie du Montferrat, et à Ferrand, duc de Guastalla, d'autres terres, d'un revenu de six mille écus. Il y eut un traité secret par lequel le duc de Savoie donna Fignerol à la France ; ce traité eut son exécution plus tard, mais sous d'autres prétextes.

Cependant le bruit d'empoisonnements par les onctions prenaient des proportions effrayantes. Dans l'église, San-Antonio, un malheureux vieillard, avant de s'asseoir, passe son manteau sur son banc pour ôter la poussière.

—Le scélérat oint les bancs ! s'écria-t-on ; et on le massacra.

Le lendemain, trois jeunes Français visitant Milan et admirant le Duomo, l'un d'eux passe la main sur une sculpture pour s'assurer que c'est du marbre.

—Ils oignent le Duomo ! ce sont des coquins de Français !

On les traîne en prison, ce qui les sauve de la mort ; le lendemain, reconnus innocents, ils sont relâchés.

Dans les campagnes, même frénésie. Tout homme suspect, et un rien rendait suspect ! était déclaré *untore* (1) et comme tel incarcéré ou déchiré par le peuple.

Cependant les décurions obtinrent du Cardinal Fédérigo que l'on ferait une procession avec la châsse de saint Charles, laquelle serait exposée après, pendant huit jours, sur le maître-autel de la cathédrale.

On employa trois jours aux préparatifs de cette solennité. Le 11 juin, la procession sortit de la cathédrale. Elle commençait par une longue file d'hommes et de femmes vêtus de toile grossière, nu-pieds et ayant un voile sur la tête. Venaient ensuite les arts et métiers avec leurs bannières, les ordres religieux, plusieurs membres du clergé séculier : chaque personne portait un cierge en main. Puis, sous un riche dais porté par quatre chanoines en chape d'or, la châsse en cristal. A travers on voyait le corps du saint revêtu de ses habits pontificaux, les traits flétris, mais encore reconnaissables. Derrière la châsse (dit Ripamonti, à qui nous empruntons cette description) venait le cardinal-archevêque Fédérigo Borromeo, cousin du saint ; ensuite le clergé, les magistrats en costume, la noblesse, la plupart vêtus de noir en signe de deuil, un cierge en main, et enfin la foule du peuple.

Les maisons étaient ornées de tapisseries et de feuillages ; aux fenêtres se montraient des malades qui regardaient le corps vénéré en priant... Mais Dieu n'accorda pas de suite ce qu'on lui demandait si ardemment. Au contraire, la violence de la contagion s'accrut, et le nombre des personnes renfermées au lazaret atteignit le chiffre de seize mille ! Il mourait cinq cents personnes par jour ! Le nombre

alla même jusqu'à quinze cents, et, si l'on en croit Taddino, à *trois mille par jour* lorsque le mal fut à son plus haut point. Au reste la population était, selon Ripamonti, de deux cent mille individus, et le chiffre des morts s'éleva à *cent quarante mille* !...

On augmenta le nombre des agents employés au service sanitaire : *monatti, apparitori, commissaires*.

Les premiers enlevaient les cadavres des maisons, des rues, et les charriaient aux cimetières. Ils allaient chercher les malades pour les conduire au lazaret et brûlaient les effets infectés. Les *apparitori* précédaient les chariots et sonnaient une cloche pour avertir les passants. Les commissaires étaient les chefs des *monatti* et des *apparitori* ; ils veillaient aux services de tout genre du lazaret.

On avait construit à la hâte, dans l'intérieur du lazaret, des baraques pouvant contenir quatre mille personnes ! mais on commença d'autres constructions qui restèrent inachevées, car le courage, les ouvriers, l'argent, tout manquait !... On laissait mourir dans l'abandon les petits enfants dont les mères avaient succombé !...

Les cadavres ayant comblé une immense fosse près du lazaret, il fallut en creuser d'autres. On ne trouva personne pour cette besogne, si nécessaire pourtant !...

Les deux héroïques capucins, les pères Félice Casati et Michel Pozzobonelli, se chargèrent de recruter dans les campagnes, par l'autorité du tribunal, mais plus encore par l'autorité de leur saint habit, environ deux cents hommes qui vinrent creuser les fosses et enterrer les morts sous leurs ordres.

Quelquefois le lazaret manqua de médecin. Mais ce fut parmi les ecclésiastiques que brilla la plus généreuse émulation de risquer sa vie pour soigner les malades. Ils étaient au milieu d'eux perpétuellement. Aussi plus de soixante curés de la ville périrent-ils. Le saint cardinal les animait par son exemple et ses paroles.

—Soyez prêts, leur disait-il, à abandonner la vie plutôt que cette famille qui est la vôtre, que les enfants qui nous appartiennent... Allez avec empressement, avec

(1) Celui qui oint.

amour, au-devant de la peste... comme à une récompense, toutes les fois qu'il y aura une âme à conquérir à Jésus-Christ!

Fédérigo visitait en permanence le lazaret, s'arrêtant pour écouter les plaintes de chacun, adoucir leurs souffrances... Mais si la vertu devient sublime et s'accroît dans les grandes calamités, le vice, de son côté, s'accroît et devient plus hideux... Les brigands, que la peste n'épouvantait pas, trouvaient des occasions faciles d'exercer leurs rapines. Les emplois de *monatti* et d'*apparitori* étaient, ce qui n'étonnera guère, recherchés par des coquins; et bien qu'on leur eût imposé des règles très-sévères, lorsque la peste s'accrut, ils se virent affranchis de tout contrôle et se donnèrent un pouvoir arbitraire. Ils entraient dans les maisons en ennemis; ils volaient, faisaient subir mille tortures aux malheureux qu'ils venaient chercher, et poussaient le crime jusqu'à porter leurs mains infectées sur les enfants, les parents, menaçant de les emmener au lazaret s'ils ne se rachetaient pas à prix d'or!... On dit même qu'ils laissaient tomber des objets infectés pour propager davantage la peste.

Au milieu de ces dangers, la crainte des *onctions* dominait. "Et tandis, dit Ripamonti, que les tas de cadavres, toujours sous les yeux, faisaient de la ville comme un vaste tombeau, cette défiance où l'on était les uns des autres était une calamité plus douloureuse encore! Ce déchaînement de soupçons était monstrueux! On avait ombrage de ceux qui devaient être les plus chers." On pensait dans le principe que les *untori* étaient mus par la rapacité... plus tard on crut qu'ils obéissaient à un attrait satanique...

Ce qui étonne le plus, c'est de voir Taddino, l'un des hommes les plus savants de son époque, qui avait annoncé la contagion, ne pas hésiter à croire aux "onctions" et donner pour preuve d'une conjuration sous les auspices du diable le fait suivant: "Un malade affirmait avoir vu paraître dans sa chambre des gens qui lui avait offert de le guérir s'il voulait oindre les maisons voisines. Sur son refus, ils étaient partis, laissant trois gros chats qui restèrent jusqu'au jour."

Le gouverneur lui-même ne faisait que douter des onctions, il ne les niait pas.

A force de chercher des coupables, on en trouva, et plusieurs procès furent la conséquence de cette malheureuse croyance à la magie, qui coûta la vie à plusieurs infortunés.

CHAPITRE XXVI

Au plus fort de la peste, vers les derniers jours du mois d'août, don Rodrigo rentra dans sa maison de Milan, accompagné de son fidèle Griso, l'un de ses trois ou quatre domestiques encore en vie. Il sortait d'une maison où il se réunissait habituellement à ses amis pour passer le temps en joyeuses débauches et oublier les inquiétudes du présent. Ce soir-là, don Rodrigo avait été l'un des plus gais; il avait excité les rires de la compagnie par un éloge funèbre et dérisoire de son cousin le comte Attilio, mort de la peste deux jours auparavant.

Mais pendant qu'il revenait chez lui il ressentit un malaise, un abattement, une faiblesse de jambes, une respiration gênée et brûlante... Rempli d'inquiétudes, il entra silencieusement dans sa chambre avec le Griso. Celui-ci jeta les yeux sur son maître et voyant à la lueur des bougies, son visage pâle, ses yeux saillants et brillants, se tint à distance; car, dans les circonstances où l'on se trouvait, tout le monde avait l'œil médecin.

—Ne va pas me croire malade, dit Rodrigo qui comprit la pensée du Griso. Je me porte bien... mais j'ai trop bu. Il y avait un certain vin de Vernaccia... Mais une bonne nuit fera passer cela... J'ai grand sommeil... ôte-moi cette lumière... elle me fatigue...

—Ce sont des tours du vin de Vernaccia, dit le Griso toujours éloigné; mais couchez-vous de suite, seigneur, le sommeil vous fera du bien.

—Oui, tu as raison, si je puis dormir... dit Rodrigo. Du reste, je vais bien... mets ici cette sonnette; si par hasard j'ai besoin de quelque chose... fais bien attention si tu m'entends sonner... mais je n'aurai besoin de rien... Emporte vite cette maudite lumière... Diable! d'où vient qu'elle me gêne tant?...

Le Griso prit la bougie, souhaita une bonne nuit à son maître et s'en alla avec empressement.

Don Rodrigo s'enfonça sous sa couverture; il mourait de sommeil. Mais à peine fermait-il l'œil qu'il se relevait en sursaut comme si on l'eût secoué... la couverture lui semblait une montagne... la chaleur augmentait son agitation fébrile... il essayait d'attribuer cet état à l'orgie de la veille; mais la chose qui avait été l'objet des joyeux propos de la nuit, la peste se présentait à son imagination effrayée...

Enfin il finit par s'endormir... Alors des songes affreux vinrent troubler son repos... Il rêva qu'il se trouvait dans une église sans savoir comment il y était venu... il enrageait de s'y voir... Il était entouré d'une foule hideuse... Ce n'étaient que visages défaits... hébétés... à lèvres pendantes, à regards ternes... couverts de vêtements en lambeaux qui laissaient voir sur leur chair des taches et des bubons... "Au large, canailles!" criait-il en montrant la porte d'un air menaçant et en se serrant sur lui-même pour ne pas toucher ces êtres immondes... Mais il les sentait toujours plus près de lui... et il lui semblait que quelques-uns le pressaient au côté gauche et qu'il ressentait une douleur entre le cœur et l'aisselle... et s'il se pliait en deux pour se délivrer de ce contact il éprouvait une sorte de douleur au même endroit. Il veut mettre l'épée à la main, et il croit alors que le pommeau de son épée est remonté et occasionne le mal... il tâte la place douloureuse et n'y trouve pas l'épée, et il ressent une douleur plus aigue. Il s'agite... veut crier... quand, à un mouvement de la foule, il se retourne et voit la chair de laquelle s'élève une tête rasée... puis deux yeux... une barbe longue et blanche... un moine debout... le père Cristoforo!... Le père Cristoforo promène un regard de feu sur l'auditoire et l'arrête sur don Rodrigo en levant la main vers lui dans l'attitude qu'il avait au château, dans le salon... Don Rodrigo veut s'élaner pour saisir le bras tendu vers lui... il lève la main; sa voix qui grondait sourdement éclate en un grand cri... il s'éveille... il est quelques temps à

recueillir ses idées... la lumière du jour l'éblouit... Enfin il reconnaît son lit... sa chambre... il comprend qu'il a rêvé... L'église, le peuple, le moine, tout a disparu : tout, hors la dou'eur à l'aisselle gauche... Son cœur bat... il hésite à regarder... il se décide enfin... y jette un regard tremblant... et reconnaît le bubon livide (2). Il se sent... La terreur de la mort s'empare de lui et la terreur, peut-être plus forte, de devenir la proie des *monatti* et d'être jeté par eux au lazaret... Il saisit la sonnette, l'agite... le Griso paraît et, regardant son maître, il acquiert la certitude de ce qu'il soupçonnait la veille.

—Griso, dit don Rodrigo en se soulevant péniblement sur son lit, tu as toujours été mon fidèle ?.....

—Oui, seigneur.

—Je t'ai toujours fait du bien ?

—Oui, par votre bonté.

—Je puis compter sur toi ?

—Diable !

—Je suis malade, Griso.

—Je m'en étais aperçu, seigneur.

—Si je guéris, reprend don Rodrigo, je ferai plus encore pour toi que par le passé... je ne veux me fier qu'à toi... Sais-tu où demeure le chirurgien Chiodo ?

—Je le sais, seigneur.

—C'est un brave homme qui, pourvu qu'on le paye bien, garde le secret sur ses malades... Va le chercher ; dis lui que je lui donnerai quatre...six écus par visite... plus s'il le veut... mais qu'il vienne immédiatement, et tâche que personne ne soupçonne rien...

—Bonne idée, seigneur, dit le Griso ; je vais et reviens de suite.

—Griso, donne-moi un peu d'eau, je sens un feu... je n'en puis plus !

—Non, seigneur, rien sans l'avis du médecin... ce mal est si capricieux !... Il n'y a pas de temps à perdre... en quatre sauts, je reviens avec Chiodo...

Cela dit, il s'en va.

Don Rodrigo l'accompagne par la pensée à la maison de Chiodo... il compte ses pas... calcule les minutes... regarde de temps en temps son bubon et détourne la tête avec terreur... Au bout de quelques instants, il prête l'oreille pour entendre le chirurgien arriver. Tout à coup un bruit de sonnettes

tinte à son oreille... mais ce n'est pas de la rue que part ce bruit... c'est de l'appartement... il écoute... un bruit de pas accompagne la sonnette et se rapproche... la porte s'ouvre... Horreur !... il aperçoit deux *manotti*, deux faces de démons, vêtus de vieux habits rouges... et, derrière eux... le Griso !...

—Ah ! traître, infâme... Hors d'ici canailles !... Biondino ?... Carlo ? au secours ! je suis assassiné ! crie don Rodrigo en saisissant un pistolet à son chevet.

Mais les *monatti* se jettent sur lui, arrachent son arme et le renversent sur son lit pour l'empêcher de bouger.

—Ah ! ah ! dit l'un des *monatti* avec raillerie, ah ! coquin, tu te rebelles contre les *monatti*, les ministres du tribunal de santé... ceux qui font une œuvre de miséricorde !

—Tiens-le bien, dit l'autre *monatto* en allant vers un meuble fermé pour aider le Griso à forcer la serrure.

—Scélérats ! hurle don Rodrigo ; laissez-moi seulement tuer ce monstre... et puis faites après ce que vous voudrez, disait-il aux *monatti*. Et il appelait les domestiques ; mais le Griso avait eu soin de les envoyer au loin avant d'aller chercher les *monatti*.

—Paix ! disait le brigand qui maintenait Rodrigo ; paix ! et, vous autres, faites les choses en honnêtes gens.

—Toi ! toi ! mugissait don Rodrigo en voyant le Griso briser les tiroirs et faire les parts d'argent et de ce qu'il y avait de précieux. Toi, démon sorti de l'enfer ! Ah ! je puis encore guérir ! je puis guérir !...

Le Griso n'écoutait pas.

—Tiens ferme ! disait l'autre *monatto* ; il n'est plus à lui !

L'infortuné don Rodrigo, après un effort plus violent pour se mettre en liberté, poussa un cri rauque, tomba épuisé, et quelques gémissements lamentables témoignèrent seuls du supplice qu'il venait de subir.

Les *monatti* le prirent, l'un par les pieds, l'autre par les épaules, et allèrent le poser sur la civière qu'ils avaient laissée dans la pièce précédente ; puis ils l'emportèrent au lazaret.

Le Griso resta pour choisir dans la maison ce qui pouvait encore lui

convenir. Dans ses recherches, il prit les vêtements de son maître, et pour voir s'il y avait de l'argent dedans, il les secoua sans y penser... Mais il eut soin d'y penser le lendemain ; car, étant dans un cabaret à boire avec d'autres coquins, il fut pris d'un frisson... ses yeux se voilèrent et il tomba sans force... Abandonné de ses compagnons de débauche, les *monatti* le jettèrent sur un chariot après l'avoir dépouillé, et il mourut avant d'arriver au lazaret où il avait fait porter son maître.

Laissons ce dernier dans le séjour des souffrances et allons retrouver notre héros dans la nouvelle filature où il travaille sous le nom d'Antonio Rivolta.

Il y était resté cinq ou six mois environ, pendant lesquels avait éclaté la rupture entre la République et le roi d'Espagne. Toute crainte de recherches ayant cessé pour notre montagnard, son cousin Bortolo était allé le chercher ; car, outre l'attachement qu'il avait pour Renzo, ce dernier, fort habile dans son métier, lui était d'un grand secours. Renzo était donc revenu travailler près de son cousin. Plus d'une fois il avait eu la tentation de se faire soldat, surtout après avoir reçu d'Agnèse les lettres que vous connaissez, et lorsqu'il avait été question d'envahir le Milanais ; il se disait que ce serait une belle chose que de revenir chez lui en vainqueur... de revoir Lucia et de s'expliquer avec elle ; mais Bortolo avait réussi à le détourner de ce dessein.

—S'ils doivent y aller, ils iront bien sans toi, disait-il, et tu pourras y aller après à ton aise. S'ils reviennent les os cassés, n'est-il pas meilleur pour toi d'être resté au logis ? Il ne manquera pas de gens pour frayer la route... Et puis, avant qu'ils y mettent le pied... Pour moi, je suis encore assez incrédule... Ces gens aboient... mais le duché de Milan n'est pas un morceau facile à avaler... C'est l'Espagne qu'il s'agit de battre ; et sais-tu, mon fils, ce que c'est que d'avoir affaire à l'Espagne ? Saint-Marc est fort chez lui, mais au dehors c'est autre chose... Prends patience ; n'es-tu pas bien ici ? Je conçois ce que tu veux dire... Mais s'il est écrit là-haut que la chose doit réussir, elle

(1) Le premier indice de la peste était un bubon sous l'aisselle gauche.

réussira sans que tu quittes tes bobines pour aller tuer à tort et à travers... Que ferais-tu avec ces soldats ? il faut des hommes faits exprès pour ce métier-là.

Renzo songeait alors à retourner secrètement dans son pays, mais Bortolo trouvait facilement des raisons pour l'en dissuader.

(A continuer.)

— 000 —

[Pour l'Album des Familles.]

LE MONDAIN ET LE TRAPPISTE

DIALOGUE

Dédié au R. P. GUILLAUME, prieur du Couvent de Notre-Damo du Lao, à Oka.

(LAC DES DEUX-MONTAGNES, P. Q.)

—
Hinc est mihi (A. A. P.)

LE MONDAIN

Moine, tu recherches les forêts solitaires !
Pourquoi fuir les douceurs de la société ?
Quitte donc ton couvent et tes habits austères !
Viens, avec moi partager ma gaieté.

LE TRAPPISTE

Tu ne veux que plaisirs ! quodélices ! que charmes !
Tu n'es point d'autre goût, c'est là tout ton désir !
Mais moi, pour n'avoir pas à répandre des larmes,
Je pense à mon salut afin de bien mourir.

LE MONDAIN

Qu'il faut donc être sot dans ta folle milice,
De raisonner ainsi sur l'heure du trépas ;
A quoi bon tant souffrir ! se couvrir d'un cilice !
N'e vaut-il pas bien mieux s'amuser ici-bas ?

LE TRAPPISTE

Incertain de mon sort !... je vauque à la prière
Je prie au cheur, au champ, et le long du chemin...
Que j'émousse le soc : que je bêche la terre !
Je fais tout pour le ciel, et n'ai pas d'autre fin.

LE MONDAIN

Allons, c'en est assez : sors donc de la clôture !
Le monde n'a-t-il pas été créé pour toi ?
Pourquoi l'abandonner ? pour te vêtir de bure !
Hélas ! arrive vite, et jouis comme moi.

LE TRAPPISTE

Le monde te retient et plus souvent te berce
Par l'espoir d'un bonheur qu'il ne possède pas,
Mais dans la solitude avec Dieu je converse,
Et je ne vois que fleurs paraître sous mes pas.

Albert Alphonse PRADIER.

* Droit réservé à l'auteur.

Bulletin Religieux

ENSEIGNEMENT DE L'EGLISE.

INSTRUCTIONS

SUR LA

RELIGION,

Pouvant servir de lectures du soir dans les familles,
ainsi que dans les Pensionnats de jeunes
gens et de jeunes filles.

LE CODE DES ENFANTS DE MARIE

OU

Le Catéchisme expliqué.

(Suite.)

PREMIERE PARTIE

CE QU'UN CHRÉTIEN DOIT SAVOIR

Histoire de la religion avant Jésus-Christ.

—
IV

HISTOIRE DES PATRIARCHES ET DU PEUPLE DE DIEU

Les descendants d'Adam et d'Eve ne furent pas fidèles à Dieu. Cain, leur fils aîné, tua son frère par jalousie, parce que les présents offerts au Seigneur par Abel avaient été mieux agréés que ceux de son frère. Les fils de Cain et ceux de Seth, son troisième frère, se laissèrent peu à peu aller à toutes les folies de la concupiscence déchaînée par la première faute ; les excès de leur sensualité, de leur avarice et d'autres vices encore les portèrent à ne plus reconnaître le souverain domaine de leur Créateur. Ils méprisèrent sa puissance en s'accoutumant à foaler aux pieds les préceptes de la loi naturelle que leur rappelait la conscience, si bien que leurs péchés lassèrent la patience du Seigneur.

Dieu les punit, en les faisant tous périr, sauf Noé et sa famille, dans un déluge universel. La terre conserve, sur une foule de points, le témoignage de cette punition divine, et la science géologique

quand elle veut être sincère, ne peut guère expliquer autrement certains faits qui la déroutent, par leur contradiction manifeste avec les lois qu'elle croit avoir constatées. La mémoire des peuples a aussi conservé, sur tous les points du globe, avec une incroyable précision, le souvenir du déluge. L'imagination même des diverses nationalités ne s'y est pas mêlée au point de l'altérer d'une manière trop sensible.

Le souvenir de Noé et de sa famille, sauvés des eaux et épargnés parce qu'ils étaient restés fidèles au Seigneur, n'est pas moins vivant que celui du déluge dans la mémoire des peuples et dans les monuments de leur histoire la plus reculée. L'arche de Noé, le vaisseau construit par ordre de Dieu en prévision du déluge, le souvenir de la colombe qu'il lâcha et qui revint à l'arche, celui du corbeau qu'il lâcha aussi plus tard et qui n'y revint point, ont été retrouvés gravés, sculptés, peints ou chantés dans une foule de documents très anciens et dans les littératures des peuples mêmes les plus éloignés du centre des révélations divines. Dieu a voulu, sans doute, justifier par la fidélité de ce souvenir, l'histoire que l'Esprit-Saint a écrite dans la Bible, à la manière dont la conservation de la semaine justifie le récit mosaïque de la création.

Malgré le châtimeut dont les descendants de Noé gardaient fermement la mémoire, ils ne surent pas en profiter pour rester fidèles à Dieu. Le Seigneur, qui voulait conserver parmi les fils d'Adam, le germe de la sainte humanité de son Fils, résolut alors de se choisir parmi les hommes, une famille dans laquelle, par son action directe, il veillerait sur la conservation de ce germe précieux.

Comme la concupiscence était le principe de toutes les défaillances humaines, Dieu conclut une alliance avec Abraham, le père des croyants, et il la scella sur son corps et sur celui de ses descendants par un signe, qui devait les rendre attentifs à se défier de la concupiscence. Ce signe fut la Circoncision. Il rappelait aux fils d'Abraham le pacte que le Seigneur avait conclu avec leur père, et ils les avertissait aussi du soin qu'il devaient

prendre du germe précieux dont la transmission leur était confiée. Par ce pacte, Dieu s'engageait à maintenir à la famille d'Abraham l'honneur de former, un jour, la sainte humanité de son Fils incarné, et les descendants du patriarche promettaient de porter sur leur corps le sceau de la circoncision, en signe de la fidélité avec laquelle ils avaient confiance en Dieu, et de la fermeté avec laquelle ils lutteraient contre les entraînements de la concupiscence.

Le Seigneur donna aussitôt à Abraham un témoignage de la protection qu'il devait exercer sur lui et sur sa postérité. Il renouvela en lui et en Sara sa femme, les sources de la vie, en faisant naître d'eux, malgré leur âge avancé, Isaac. Isaac eut deux fils : Esaü et Jacob, et Jacob eut douze fils qui furent les chefs des douze tribus, ou familles, du peuple de Dieu. La famille, en s'agrandissant, gardait le principe de son unité par l'organisation même qu'elle avait reçue du Seigneur.

Le plus illustre des fils de Jacob fut Joseph, qui, après avoir été vendu par ses frères, à cause de laalousie qu'il leur avait inspirée, devint intendant de Pharaon, roi d'Egypte. Joseph acquit à la cour de Pharaon, par sa sagesse et sa vertu, une immense influence.

Aussi Dieu permit-il que ses frères fussent amenés auprès de lui à l'occasion d'une famine qui désolait le pays de Chanaan. Le Seigneur voulut, sans doute, leur inspirer un regret profond de la conduite qu'ils avaient tenue à l'égard de leur frère, toucher leurs cœurs par les bienfaits qu'ils recevraient de lui, leur prouver qu'il s'était fait lui-même le protecteur de son innocence, et leur faire expier leur faute en les obligeant à quitter leur pays et à s'établir en Egypte, eux et leurs familles, pour un temps prolongé. En lisant l'Évangile, on découvre une autre raison non moins sérieuse de l'établissement en Egypte de Jacob et de sa famille. Quand les Évangélistes nous parlent du retour d'Egypte de l'Enfant-Jésus, après la mort d'Hérode, ils se servent des termes mêmes qui, dans les livres de Moïse, racontent le retour du peuple d'Israël. Ce peuple était destiné à représenter,

dans la suite de son histoire, la vie de Notre-Seigneur. Comme Jésus devait aller en Egypte et en revenir, ainsi le peuple de Dieu dut y aller aussi et rentrer, après le séjour qu'il y fit, dans la terre de Chanaan.

Ce fut, en effet, ce qui arriva. Joseph reconnut ses frères avant que ceux-ci l'eussent reconnu. Il leur ordonna de lui amener Jacob, leur père, et, afin que le saint vieillard n'hésitât point à s'y rendre, il se fit donner en otage le plus jeune de ses fils, Benjamin, promettant à ses frères de le leur rendre lorsque leur père se serait décidé à se rendre près de lui. Il y a, dans la suite de cette histoire, tout un ensemble de traits simples et émouvants qui en font l'un des épisodes les plus touchants de la vie des patriarches. Lorsque Jacob fut emmené en Egypte, Joseph l'établit dans le pays, avec ses fils, et il les protégea beaucoup. Mais cette protection ne dura pas beaucoup plus longtemps que l'influence du premier ministre de Pharaon. Quand il fut mort et que les rois d'Egypte eurent oublié les services que Joseph avait rendus à leurs ancêtres, les enfants d'Israël eurent beaucoup à souffrir en Egypte. On les y employa à des travaux durs et pénibles, que l'on réservait ordinairement aux esclaves. Ce fut, pour le Seigneur, qui permettait cette épreuve, une occasion et un moyen de ranimer en eux les sentiments de confiance qu'ils devaient avoir pour lui-même et de les préparer à la délivrance qu'il leur ménageait.

(A continuer)

o

Pensée.

L'âme voit la couleur par l'organe de l'œil, et entend les sons par l'organe de l'oreille ; mais elle peut cesser de voir ou d'entendre, sans que pour cela elle cesse d'être, parce que l'âme n'est point précisément ce qui voit la couleur, ou ce qui entend les sons, elle n'est que ce qui pense. Or, comment peut-elle cesser d'être telle ? Ce n'est point par le défaut d'organe, puisqu'elle n'est point matière, ni par défaut d'objet tant qu'il y aura un Dieu et d'éternelles vérités. Elle est donc incorruptible.

LA BRUYÈRE.

Statistiques religieuses.

La rédaction des *Missions catholiques* a publié dernièrement un planisphère des croyances religieuses et des missions chrétiennes.

A notre époque, on aime à dresser des cartes de tout genre : géographiques, hydrographiques, géologiques, des chemins de fer ; c'est une heureuse idée de donner la carte de l'état religieux du monde.

Voici un passage de l'article très intéressant que les *Missions catholiques* ont publié comme notice explicative du planisphère.

Au point de vue des croyances religieuses, les 1.415 millions d'individus qui composent le genre humain peuvent être partagés en dix groupes principaux, indiqués sur la carte par des teintes conventionnelles ; ces teintes ne marquent que le domaine superficiel des différentes religions, leurs distributions à la surface du globe.

L'importance réelle de chaque groupe religieux dépendant moins de son étendue territoriale que du nombre d'âmes qu'il possède, on doit, pour être édifié à ce sujet, consulter non plus la carte, mais le tableau statistique qui lui est annexé. Voici en résumé quelques lignes toutes les données numériques de ce tableau.

Millions.		
1 Catholiques	212	} Chrétiens
2 Protestants	124	
3 Schismatiques ..	84	
4 Israélites	7	} Infidèles
5 Musulmans	200	
6 Brahmanistes	160	} Idolâtres.
7 Bouddhistes purs	7	
8 Bouddhistes et Confucianistes	380	
9 Bouddhistes, Shintoïstes	36	
10 Païens	230	
Monothéistes		787 millions.
Idolâtres		633 do
Total		1,440 do

Il existe dans la basse Egypte un arbre très ancien, sous lequel la sainte famille se reposa lors de la fuite en Egypte, ainsi que le porte une tradition respectable, qui a traversé jusqu'à nous tous les siècles de l'ère chrétienne. Cette localité porte le nom de *Mattarieh*. Quand on inaugura l'isthme de Suez, l'impératrice Eugénie étant allée prendre part à cette fête, le khédive, souverain d'Egypte, lui en fit présent.

Les R. P. jésuites viennent d'acheter cet arbre, avec le terrain qui l'environne, au prix de 720 livres sterling (18,000 francs).

On espère que, grâce à la protection du gouvernement anglais, devenu maître de l'Egypte, il s'élèvera bientôt à *Mattarieh*, en l'honneur de la sainte Vierge, un sanctuaire qui ne tardera pas à devenir célèbre.

Corbeille Poétique.

[Pour l'Album des Familles.]

ELLE !

(SOUVENIR.)

A DELLE L. L. L * *

J'aime à rêver souvent aux brises parfumées
D'un endroit, d'une date, ... à ses prés verdoyants ;
J'aime le souvenir de ses fraîches soirées
Que la nuit décorait de ses feux scintillants.

Quand mon cœur fatigué tombe, las de tristesse,
Il vient ployer son aile au vent des jours heureux ;
Pour lui ce souvenir est comme une caresse,
Un peu d'azur limpide à son ciel nuageux.

Combien de fois, cherchant un rayon d'espérance,
Rayon consolateur ! Combien, combien de fois
Quand la nuit est tranquille et la terre en silence
J'écoute pour entendre au loin sa douce voix.....

La voix qui, dans mon cœur comme celle d'un ange
Revient à chaque jour en secret rappeler
Un bonheur sans nuage, une paix sans mélange,
Et des heures que moi, je ne puis oublier.

Là, je me suis bercé pensif et solitaire
Au souffle passager de ces trop courts instants ;
Le ciel était joyeux, là, j'oubliais la terre.....
Pauvre oiseau je chantais comme on chante au printemps.

C'est là que chaque jour ma pauvre âme s'envole
Pour s'enivrer d'amour, d'espoir, de souvenir ;
Pour adorer encore une adorable idole
Et lui dire tout bas mes rêves d'avenir.

* * *

Elle était ravissante à cette heure discrète.
D'un culte plus qu'humain mon âme l'honorait,
En vain j'étais ému... Ma bouche était muette,
Elle, c'était mon rêve, et son cœur mon secret.

Ces joyeux souvenirs je les conserve encore ;
Fidèle à ses traits, fidèle à son amour,
Je redirai sans fin le doux nom que j'adore,
Sans lui rien révéler, sans chercher de retour.

* * *

Quand la nuit, brillante, étoilée,
Répand ses suaves fraîcheurs,
Quand l'aube, rose et parfumée,
Dore la campagne et les fleurs :
Oh ! si parfois ton âme rêve,
Songe beaucoup et sans effroi
Au ciel où ton regard s'élève,
Ne rêve pas à moi.

Un jour si la mélancolie
Aveugle la brise du soir
Verse en ton âme recueillie
Ce mot d'espérance " au revoir !"
Alors, oh ! si parfois ton rêve
S'envole loin, bien loin de toi,
Rêve au ciel où ton cœur s'élève
Ne rêve pas à moi.

Mais quand avec un doux mystère
Ta bouche, comme pour bénir,
Murmurera dans sa prière
Un nom peut-être... un souvenir ;
Alors, oh ! si ton âme rêve,
Avec amour, avec foi,
Au ciel où ton regard s'élève
Rêve à moi, rêve à moi.

* * *

Si le ciel est plus beau quand, dans l'onde limpide,
Il plonge son azur, il semble s'y bercer,
Si, quand l'aurore luit, la rose est plus candide,
Mon cœur est plus joyeux quand il songe à l'aimer.

La nuit laisse la brise animer son silence
L'aube laisse l'oiseau voltiger et chanter,
Le flot laisse voguer la gondole en cadence
Oh ! laisse-moi t'aimer !

Qui n'a pas son idole,
Cet être auquel on tient,
Qu'on aime, et qui console
Comme un ange gardien.

Rendre plus beaux les jours de cet être fragile
Se donner tout à lui, se lier à son sort,
Aimer le cœur qui bat dans ce vase d'argile ;
Après tant de bonheur que reste-t-il encor !

* * *

C'est ainsi qu'un beau soir, calme et mélancolique,
Mon cœur avec la nuit causait de souvenirs
Et comme les accents d'une mandore antique
Mon âme redisait des rêves d'avenir.

ALTAIR.

— 000 —

LES AMIS DISPARUS.

Ainsi, nous mourons feuille à feuille ;
Nos rameaux jonchent le sentier,
Et quand vient le moment qui nous cueille
Qui de nous survit tout entier ?
Ces contemporains de nos âmes,
Ces frères, ces amis, ces femmes,
Nous abandonnent en chemin.
A ce chœur joyeux de la route
Qui commençait à tant de voix,
Chaque fois que l'oreille écoute
Une voix manque chaque fois.
Chaque jour l'hymne recommence
Plus faible et plus triste à noter ;
Hélas ! C'est qu'à chaque distance
Un cœur cesse de palpiter !.....
Adieu les voix de notre enfance !
Adieu l'espoir de nos vieux jours !
La vie est un morne silence
Où le cœur appelle toujours.

LAMARTINE.

— 000 —

Biographies

[Pour l'Album des Familles.]

LORD LANDSDOWNE

Gouverneur-Général

II

CANADA.

L'arrivée d'un nouveau Gouverneur,—dit le *Courrier du Canada*—est un événement qui a toujours fait époque dans les annales du peuple canadien-français. On se demande encore comme autrefois : Sera-t-il favorable ou hostile à notre race ? Depuis Lord Elgin, cet homme qui a laissé tant de bons souvenirs parmi nous, jusqu'au marquis de Lorne, nous n'avons guère eu raison de nous plaindre de la conduite de nos gouverneurs généraux à notre égard. Lord Dufferin et le gendre de la Reine que nous voyons partir avec regret, nous ont donné même des preuves tangibles de leur sympathique dévouement. Ils ont favorisé l'éducation de toutes manières ; ils ont aussi travaillé au développement matériel du Canada dans la plus grande mesure des forces.

Lord Lansdowne devra marcher sur les nobles traces de ses prédécesseurs, s'il désire obtenir d'emblée cette popularité qu'il est du devoir de tout bon gouverneur de désirer, à cause des excellents résultats qui en dérivent. Notons, en passant, que notre nouveau gouverneur est le petit-fils du comte de Flahaut de la Billarderie, d'extraction française. Il est né le 14 janvier 1845, et reçut son éducation à Eten, et puis à Oxford, en Angleterre, où les jeunes gens de grande famille, et princièrement, ont toujours la tentation de rester oisifs et de jouir de leur fortune à leur guise, sans se préoccuper le moins du monde de se rendre utiles.

I

Le Marquis de Landsdowne s'appliqua à l'étude des sciences politiques, et il entra dans le gouvernement en 1868, à l'âge de 23 ans. Il y fit preuve de toutes les qualités d'un homme d'Etat; et montra par son application aux affaires qu'il n'était pas entré dans la Chambre pour la forme seulement. Les Landsdowne ont appartenu de tout temps aux grandes familles du parti whig, qui sont les piliers du parti libéral, et le jeune marquis n'a pas voulu déroger aux traditions de sa famille. Il est libéral en politique.

On dit que sa richesse est considérable, et lui donne des rentes annuelles d'au delà de 50,000 louis sterlings.

Il fut Commissaire de l'Echiquier pour la Grande-Bretagne et du Trésor de l'Irlande de 1868 à 1872, et occupa la position de sous-secrétaire d'Etat pour les Indes de 1872 à 1874, et fut créé sous-secrétaire d'Etat pour le même endroit sous le gouvernement Gladstone. Il résigna cette position en 1880, quelques mois après la résignation du duc d'Argyle.

II

Les ancêtres du nouveau gouverneur sont français du côté maternel. Voici les détails que nous trouvons dans une Encyclopédie sur les Flahaut de la Billarderie :

« Cette famille noble tire son origine de la Picardie. Les principaux membres sont :

Charles-César de Flahaut, marquis de la Billarderie, en Boulonais, seigneur de Saint-Remy-en-l'Eau, etc., né en 1669, mort en 1743, devint maréchal de camp, en 1719, gouverneur de Saint-Venant (1725), de Saint-Quentin (1731), enfin lieutenant-général (1734).

Son frère, Jérôme-Joseph Flahaut, comte de la Billarderie, né en 1671, mort en 1761, fut lieutenant des armées du roi, grand'croix de l'ordre de Saint-Louis, major des gardes du corps du roi et gouverneur de Saint-Quentin.

Un des descendants du marquis, le chevalier de Flahaut fut chevalier de Malte, puis devint comte, maréchal de camp et intendant du Jardin du Roi. Son dévouement à la royauté le fit monter sur l'échafaud révolutionnaire, à Arras.

« Ce personnage fut le père de l'oncle du marquis de Lansdowne, Auguste-Charles, comte de Flahaut de la Billarderie, général et sénateur. Il est né à Paris, le 21 avril 1785, et est mort, le 1er septembre 1870.

« Après l'exécution de son père, il suivit en exil sa mère dont les biens avaient été confisqués. En 1798, il rentra en France, prit du service et entra dans un corps de cavalerie, à la suite du premier consul partant pour l'Italie. Marengo fut son baptême de feu.

« En 1800, il fut nommé sous-lieutenant : aide de camp de Murat, il conquit ses grades successifs à Austerlitz, dans la campagne de Prusse et la guerre d'Espagne. La bataille de Wagram le fit colonel et il fut attaché à l'état-major de Berthier, qui obtint pour lui le titre de baron de l'Empire. Après la guerre de Russie et le combat de Mohiloff, où de Flahaut mérita d'être cité pour sa belle conduite, il fut promu général de brigade (1813) et il sortit la même année du sanglant champ de bataille de Leipzig, général de division et comte de l'Empire.

« La retraite de l'armée française à travers 80 lieues de pays, au milieu des périls et des combats fit éclater les talents, le sang-froid et le courage du brave et chevaleresque comte de Flahaut, qui, dans la bataille de Hanau, sous les yeux de l'empereur, fit de nouveaux prodiges de valeur désespérée. A cette époque, Napoléon le chargea de traiter avec les plénipotentiaires coalisés d'un armistice qui ne fût pas conclu. Cette suspension eût peut-être amené la paix, après laquelle soupirait la France, et que l'Europe voulait plus encore ; mais le torrent des événements entraînait les choses et les hommes.

« Après l'abdication de Napoléon, en 1814, le comte de Flahaut adhéra aux actes du gouvernement provisoire ; mais dès que le captif de l'île d'Elbe fut revenu en France, de Flahaut courut aux Tuileries, reprit auprès de son ancien maître ses fonctions d'aide de camp, et fut chargé d'une mission à Vienne, auprès de l'impératrice Marie Louise qu'il ne put atteindre, ayant été arrêté à Stuttgart. Malgré cet insuccès il reçut un siège à la chambre des pairs, accompagna peu après Napoléon à la frontière, combattit à Waterloo puis revint à Paris, et appuya la proposition de Lucien Bonaparte, demandant avec énergie qu'on proclamât Napoléon II.

« Au commencement de la seconde Restauration, il alla habiter l'Angleterre, où il épousa la fille de l'amiral Keith, et ne revint en France qu'en 1827.

« La révolution de 1830 vint lui rendre son grade et le fit pair. Dans les loisirs de la paix, le général de Flahaut redevint diplomate. En 1831, ministre plénipotentiaire à Berlin, il accompagna, bientôt après, au siège d'Anvers, le duc d'Orléans, dont il fut l'écuyer à l'époque du mariage de ce prince (1837). Le comte de Flahaut fut ensuite nommé ambassadeur de France en Angleterre (1842), et conserva ce poste jusqu'en 1848. L'année suivante, il fut, comme général de division, placé dans la réserve. Après le coup d'État du 2 décembre, pendant lequel il s'était mis à la disposition du prince Louis-Napoléon, M. Flahaut fit partie de la commission consultative, puis fut créé sénateur (1853). En 1864, il obtint la grande chancellerie de la Légion d'honneur, conserva ce poste jusqu'à sa mort. »

III

Mais revenons au Marquis de Landsdowne, auquel toute la population a souhaité la plus cordiale bienvenue, avec l'espoir de son séjour en ce pays lui sera toujours agréable.

M. le Marquis est âgé de 38 ans. Il naquit en 1845, devint marquis en 1866 et épousa, en 1869, la fille du duc d'Abercorn. Il est père de plusieurs enfants.

Le noble Lord parle très bien le français, et son épouse, lady Maud Evelyn Hamilton, est une personne très distinguée.

La marquise est aussi de noblesse française.

Le *Times*, de Londres, s'exprime comme suit à l'occasion de la nomination de Lord Landsdowne comme Gouverneur du Canada :

« Le choix fait par M. Gladstone du successeur du Marquis de Lorne. —choix que les circonstances du moment rendaient difficile,—a été universellement approuvé par ceux qui connaissent la carrière de Lord Landsdowne. A une capacité incontestable il joint une activité consciencieuse et un zèle infatigable. Les bons citoyens de Londonderry étaient à peine remis du plaisir qu'ils avaient eu de saluer le retour parmi eux de Sir Stafford Northcote, qu'ils ont eu la nouvelle satisfaction de dire un cordial adieu au nouveau vice-roi. Entouré de ses amis irlandais, il était naturel et agréable à la fois de songer qu'il sera mis en constant rapport avec les irlandais, qui forment une grande partie de la population canadienne.

Soit que les loyaux et industrieux hommes du Nord gravitent naturellement vers le Dominion ; soit qu'il y ait dans les conditions morales et sociales de ce pays quelque chose qui rende l'infidélité impossible, nous n'avons pas à y regarder ;—mais quelle qu'en soit la cause, nous avons à constater l'heureux phénomène que les Irlandais du Canada développent les fortes vertus de l'Ulster, et sont comptés parmi les plus loyaux et les plus fidèles sujets de Sa Majesté.

Quand la nomination de lord Landsdowne a été rendue publique, la seule note de mauvaise humeur est venue de la presse d'Irlande, qui a été menacée de l'hostilité de la race irlandaise au-delà de l'Atlantique. Mais nous sommes probablement dans le vrai en regardant cette supposition comme une des boutades dans lesquelles les Irlandais aiment à se présenter plus noirs qu'ils ne sont.

La loyauté des Canadiens s'est jusqu'ici toujours montrée inébranlable, et si quelques irréconciliables se livrent à quelque folle équipée, lord Landsdowne ne trouverait pas de plus zélés défenseurs de son autorité que ses compatriotes mieux inspirés. Les trois quarts de la population du Canada sont composés de natifs de l'Amérique du Nord qui, quelle que soit leur extraction, sont maintenant Canadiens, et n'ont aucun goût pour le désordre, sous aucune forme et sous aucun prétexte. »

Quant aux Canadiens-français, disons-le bien haut, ils sont de loyaux sujets de Sa Majesté : ils en ont donné des preuves non équivoques dans temps où leur loyauté a été mise à de rudes épreuves. Aujourd'hui que l'atmosphère politique est sans nuages, que la mère-patrie montre des égards envers eux, il serait ingrat de leur part de ne pas accepter avec bonheur et gratitude ses bienfaits.

—000—

Maximes et Pensées.

La postérité est un juge inflexible qui prononce des arrêts sans appel.

L'aménité, le bon accueil sont un billet d'invitation qui circule toute l'année.

Défiez-vous de ceux qui se vantent d'être discrets : ce sont des curieux.

LA MARQUISE

DE

LANDSDOWNE.

I

Lady Maud Evelyn Hamilton a épousé le Marquis de Landsdowne au mois de novembre 1869.

Leur fils aîné et seul héritier, Henri William Edmond, nommé par courtoisie comte de Kerry, naquit le 14 janvier 1872.

La marquise de Landsdowne a une longue expérience de la vie vice-royale. Durant la vice-royauté de son père, le Duc d'Abercorn, en Irlande, de 1866 à 1868, elle l'assista souvent dans l'exercice de ses fonctions d'état.

C'est surtout à l'occasion de la visite du Prince et de la Princesse de Galles que Lady Landsdowne se trouvant seule avec son père, présida avec une grâce toute exceptionnelle aux grandes fêtes qui eurent lieu à cette occasion.

Depuis lors elle visita plusieurs fois l'Irlande et généralement durant la seconde vice-royauté du Duc, depuis 1874 à 1876.

II

Son père et son époux sont possesseurs de riches propriétés dans cette contrée : le Duc d'Abercorn ne possédant pas moins de 80,000 acres de terre dans les comtés de Tyrone et Donegal.

La mère de Lady Landsdowne était Lady Louisa Jane Russell, seconde fille du 6ème Duc de Bedford, K. G.

Elle hérite donc par sa mère de la noblesse patriotique de la famille des Russell tandis que par son père, elle descend de l'ancienne et illustre maison des Hamilton, dont le Duc d'Abercorn est le chef. La marquise est aussi de noblesse française.

Son père est le seul descendant et représentant du Régent Arran, premier duc de Chatelherault, en France, titre qui a été décerné par Napoléon III à son allié, le 12ème Duc d'Hamilton, petit-fils du Grand Duc de Baden, qui était un Beauharnais.

III

Lady Lansdowne a trois frères qui sont députés dans la Chambre des Communes

L'ainé, le marquis de Hamilton, représente Donegal et les deux autres, Lord Claude et Lord George Hamilton, le bourg de Lyne Regis et l'important comté de Middlesex. Le dernier était vice-président du Conseil durant la dernière administration du comte de Beaconsfield. C'est un homme d'état éminent.

Une autre des filles du Duc d'Abercorn s'est mariée, en même temps que Lady Lansdowne, au marquis de Blandford, fils aîné du feu Duc de Marlborough qu'il remplace actuellement.

—ooo—

Un Beau Jour d'Automne.

De la brise une tiède haleine
Chasse les brumes d'Orient ;
Sur la montagne et dans la plaine
L'automne expire en souriant.

Le dernier papillon se pose
Joyeux sur la dernière fleur.
Le soleil baigne toute chose
Dans les rayons de sa splendeur

La vie au centic se recueille,
Rien n'est lugubre en cet adieu.
On dirait que l'arbre s'effeuille
Sans regret sous le doigt de Dieu.

Epis des champs, oiseaux, verdure,
Ont accompli sa volonté.
Tout se repose, et la nature
Déborde de sérénité.

Et l'homme, à cette paix immédiate,
Sent que les champs silencieux
N'ont à cacher qu'une espérance
En leur tombeau mystérieux.

Ainsi, chrétien, tu sauras être
Joyeux à ton dernier soupir.
Un jour aussi tu dois renaître...
Comme l'automne il faut mourir.

MARIE J**

—ooo—

[Pour l'Album des Familles.]

Sir CHARLES TUPPER,

K. C. M. G., C. B.

HAUT COMMISSAIRE CANADIEN A LONDRES

PAR

CHARLES THIBAUT, écrivain,

Avocat et Publiciste.

(Suite.)

XIV

Conventions de Charlottetown et de Québec. — Fêtes qui les suivirent.

Le jour tant désiré arriva : c'était le 1er septembre 1864. La grande nature de l'ancienne Ile Saint-Jean brillait de tout son éclat. Tout était fête dans la capitale. Les vaisseaux du port, brillamment pavés aux couleurs multiples, offraient le plus beau coup d'œil. Les drapeaux flottaient au gré d'une brise suave, au haut des édifices publics. L'affluence était considérable dans la ville, d'ordinaire assez paisible : tout annonçait quelque chose d'inaccoutumé. Une révolution pacifique allait donner naissance à un monde nouveau ! Les destinés de la moitié du continent américain allaient se jouer ! Cette convention fut le prélude de cette série de fêtes, sans égales, données aux représentants des diverses provinces. Elle prépara celle de Québec qui fut la base, la pierre angulaire de l'édifice fédéral : de là son extrême importance.

La délégation se composait des plus grandes célébrités de toutes les provinces. C'était l'une des plus imposantes assemblées. La Nouvelle-Ecosse y était représentée par les Hons Dr Charles Tupper, H. A. Henry, Robert Barry Dickie, Jonathan McCully, Adams et J. Archibald. Les Hons MM. Tilly, John W. Johnston, Gray, Chandler et Steeves représentaient le Nouveau-Brunswick, et les Hons. Col. Gray, Ed. Palmer, W. H. Pope, Georges Coles et A. McDonald, l'Ile du Prince-Edouard. Le Canada y avait envoyé les premiers d'entre ses hommes célèbres : c'étaient les

Hons J. A. MacDonald, G. E. Cartier, Georges Brown, Hector L. Langevin, A. T. Galt, Wm. McDougall et J. D'Arcy McGee, tous membres du cabinet Taché-Macdonald. Bien que ceux-ci ne prissent pas part officiellement au débat, l'on y proposa un plan d'union plus large que celui que l'on avait en vue. Les bases de la convention de Québec y furent arrêtées. Un grand banquet y fut aussi donné aux délégués, le 8 septembre, sous la présidence du colonel Gray, le chef du Gouvernement de l'Ile. Ce fut un immense succès : des discours célèbres y furent prononcés. Le Dr Tupper fut l'un des orateurs en cette circonstance. Heureux pays où l'on opère les plus grands changements politiques et constitutionnels, tranquillement assis à la table princière d'un banquet !

Les fêtes de Charlottetown furent suivies de celles d'Halifax et de St-Jean, N.-B. Ce fut une série de tournois d'éloquence ; la verve, l'entrain, l'esprit, la gaieté et la prévenance n'y firent point défaut. Nos délégués en revinrent enchantés. Qui se serait jamais douté que les habitants des côtes brumeuses de l'Atlantique fussent si aimables ! Les brouillards de la Tamise ont rendu John Bull si désagréable ! Il faut donc qu'en changeant de climat l'on ait aussi changé d'humeur ! Les moralistes n'ont pas toujours raison. Le Canada attendait, avec une fébrile impatience, l'occasion de discuter le projet nouveau d'une grande confédération de toutes les provinces britanniques de l'Amérique du Nord. Quoiqu'un assez grand nombre y fussent opposés, une immense majorité désirait un changement à l'Union de 1841. La situation des Canadas-Unis devenait une impossibilité. Le gouvernement ne pouvant plus y fonctionner ; les conditions économiques des deux sections du pays étaient changées. La coalition avec M. Brown avait aplani les voies aux négociations. Le voyage des Canadiens aux provinces maritimes contribua à préparer les esprits à une entente cordiale. Un grand mouvement se préparait de toutes parts : une vie nouvelle allait se lever pour le Canada.

Le 10 octobre 1864 restera à jamais célèbre dans nos fastes his-

toriques. Ce jour-là, la vieille cité de Champlain renfermait dans ses murs les pères de la Confédération. Le ministère canadien s'y trouvait au grand complet. Voici comment se composait la délégation :

Pour le Canada.

SIR ETIENNE P. TACHE, *Premier* ;
 HON. J. A. MACDONALD, *Proc.-Gén., Ouest* ;
 HON. G. E. CARTIER, *Proc.-Gén., Est* ;
 HON. WM. McDUGALL, *Secrétaire-Provincial* ;
 HON. GEORGE BROWN, *Président du Conseil Exécutif* ;
 HON. A. T. GALT, *Ministre des Finances* ;
 HON. OLIVIER MOWATT, *Maître Général des Postes* ;
 HON. HECTOR L. LANGEVIN, *Solliciteur-Général, Est* ;
 HON. JAMES COCKBURN, *Solliciteur-Général, Ouest* ;
 HON. J. D'ARCY MCGEE, *Ministre d'Agriculture* ;
 HON. J. C. CHAPUIS, *Commissaire des Travaux Publics.*

Pour la Nouvelle-Ecosse.

HON. DR C. TUPPER, *Secrétaire-Provincial* ;
 HON. W. A. HENRY, *Procureur-Général*.
 " R. B. DICKEY.
 " JONATHAN McCULLY ;
 " A. G. ARCHIBALD.

Pour le Nouveau-Brunswick.

HON. S. L. TILLEY, *Secrétaire-Provincial* ;
 HON. JOHN W. JOHNSON, *Procureur-Général* ;
 HON. PETER MITCHELL ;
 " CHARLES FISHER ;
 " W. F. STEEVES ;
 " JOHN H. GRAY.

Pour l'Île du Prince-Edouard.

HON. COL. GRAY, *Premier* ;
 " ED. PALMER, *Procureur-Général* ;
 " W. H. POPE, *Secrétaire-Provincial* ;
 " GEORGES COLES ;
 " F. HEATH HAVILAND ;
 " A. A. McDONALD.

Ces hommes avaient, presque tous, joué un rôle important dans leur pays respectif. C'était en quelque sorte l'aréopage du Nord : — les chefs reconnus des diverses provinces. Il y avait tout à attendre d'une réunion composée de politiques aussi habiles, aussi instruits et animés du désir très-légitime de consolider une grande nation, de

jeter les bases d'un grand peuple, d'assoier l'édifice d'une puissance durable. Ce que les autres empires effectuaient dans le sang et sur des ruines, nous l'accomplissions dans les luttes paisibles de la discussion et au milieu de fêtes brillantes ! Le chef du cabinet canadien fut choisi pour présider cette auguste assemblée ; les Secrétaires-Provinciaux y furent nommés secrétaires honoraires ; le Major Hewitt Bernard agissant comme secrétaire exécutif.

De savants et éloquents discours furent faits en cette mémorable occasion ; mais il n'entre pas dans le cadre de cette biographie de les reproduire, ni même de les analyser. D'ailleurs, pour leur rendre pleine justice, il faudrait leur consacrer un volume entier. Les banquets succédèrent aux banquets, les dîners aux dîners, les bals aux bals.

Les villes de Montréal, d'Ottawa et de Toronto, imitant leur sœur aînée, voulurent aussi offrir la plus cordiale hospitalité aux hôtes distingués que les provinces maritimes leur envoyaient. Ce fut une succession non interrompue de fêtes et de banquets, de discours et d'adresses. L'effervescence était partout. Les parties politiques, fraternisant ensemble, étaient aussi mêlés que les exécutants d'un quadrille russe. L'on jetait un voile sur le passé, l'on jouissait du présent, l'on se confiait à l'avenir. Ceux qui jusque-là s'étaient regardés comme ennemis irréconciliables, s'appelaient frères ! La hache de guerre fut enterrée ! L'on se donna une cordiale poignée de mains. L'on croyait avoir à jamais découvert le dictame à tous les maux, à toutes les divisions de la patrie : ce fut un moment de joie universelle. Ceux mêmes qui n'approuvaient pas le projet mis alors à l'étude, admettaient la nécessité d'un changement : l'homme préférant encore l'inconnu au *statu-quo*. L'hon. M. Dorion lui-même, bien qu'adverse à la confédération, telle que conçue à la conférence de Québec, avait été obligé d'avouer, dès mai 1860, que l'état actuel n'était plus possible. Il disait : " Je regarde l'union fédérale du Haut et du Bas-Canada, comme le noyau de la grande confédération des provinces de l'Amérique du Nord

" que chacun désire. " En 1859, les chefs libéraux du Bas-Canada, avaient déclaré dans un manifeste célèbre : " qu'il semblait donc que " la seule alternative qui s'offrait " aux habitants du Bas-Canada fût " un choix entre la dissolution " pure et simple de l'Union, ou une " confédération d'un côté, et la " représentation basée sur la population de l'autre. " Il n'y avait donc résistance réelle nulle part. Les délégués élaborèrent le projet de constitution qui nous régit actuellement, depuis le premier juillet 1867. L'on sait quels débats magnifiques précédèrent son adoption au sein du parlement canadien. Ces événements sont du domaine de l'histoire contemporaine ; la génération actuelle s'en souvient encore. L'œuvre de la Confédération est encore trop récente pour être appréciée avec toute l'impartialité historique qu'elle exige. Le temps est un grand maître ; il corrige, émonde, ajoute ou retranche. Cette grande mesure nous achemine vers une autre, que nos descendants appelleront " *indépendance*. " Il faut se résigner à admettre les conclusions des principes que l'on a posés. Dans ce siècle d'agitation et de bouleversements sociaux, qui peut répondre du lendemain ? Le vieux monde, placé sur un volcan, peut sauter d'une heure à l'autre ! La dynamite attire la mèche fumante ! Voilà la dernière raison de la violence brutale contre l'inefficacité du droit qui se suicide. Malheur aux peuples à cause de leurs crimes !

En réponse au *toast*, porté le 15 octobre, par le président, au banquet offert par la chambre de commerce de Québec à leurs hôtes, " les délégués des Provinces maritimes, " le chef de cette délégation, le Dr Tupper, fit une longue et intéressante réponse. Remerciant le Canada d'avoir offert une réception si cordiale et si enthousiaste aux délégués des provinces sœurs, et d'avoir rendu leur voyage si agréable, l'orateur s'excusa de l'incapacité dans laquelle il se trouvait, de pouvoir rendre justice, devant un auditoire aussi distingué, à la question la plus importante qui fût encore soumise à ce pays depuis le jour où, sur ces mêmes Plaines d'Abraham, d'immortels combats

décidaient des destinées de l'Amérique Britannique. Le sujet était grandiose mais il avait déjà été si savamment exposé par les hommes les plus distingués du pays, qu'il devenait bien difficile de rien dire de neuf ni d'intéressant. Il s'agit de modifier radicalement notre système de gouvernement. L'importance de la question est telle qu'il devient nécessaire que tous prennent part à une telle mesure, encore peu connue dans les Provinces Maritimes. Ces provinces apporteront cependant leur contingent de forces, de prospérités et de ressources particulières.

" Il est vrai, disait l'honorable Dr Tupper, que vous avez un pays magnifique embrassant un immense territoire, riche en ressources inépuisables avec une population de 3,000,000, mais comme l'observait le savant M. Cartier, quelque grand que soit votre pays, quelles que larges que soient vos ressources, quelque nombreuse que soit votre population, les Provinces Maritimes ont, comme vous, quelque chose d'essentiel à la formation d'une grande nation. Nous apportons à la confédération un territoire de 50,000 à 60,000 milles carrés et une population de 800,000 âmes, qui devra attirer l'attention des manufacturiers du Canada. Nous vous apporterons un revenu additionnel de \$3,000,000 et un commerce annuel d'exportation et d'importation de \$35,000,000. La voie de votre St-Laurent est magnifique, mais fermée durant les cinq longs mois d'hiver, vous êtes dans la nécessité de passer sur un territoire étranger pour atteindre des ports de mer, que Halifax et St-Jean, au moyen de l'Intercolonial qui devra être construit, vous donneront en toutes saisons. Je vous demanderai de contempler les richesses inépuisables de l'océan qui environne les Provinces Maritimes, nos pêcheries si riches et si variées. De plus, nos ressources minérales ne sauraient être excellées par aucune autre de ce côté-ci de l'Atlantique. Vous y trouverez les plus abondants lits de charbon et nos mines de fer égalent les plus belles de la Suède. Nos gise-

ments d'or sont déjà très-rémunératifs bien qu'ils soient encore peu travaillés. La confédération, en nous reliant tous ensemble, ouvrira une ère de progrès à votre commerce. Nos tarifs seront uniformisés. Mais ce qu'il y aura de mieux encore c'est que nous aurons plus de liberté et plus de sûreté."

Puis après avoir démontré quel coup fatal porterait à l'Angleterre la perte de ces colonies d'Amérique, et quel sentiment existait à ce sujet dans la mère-patrie, l'orateur fit voir que l'union pouvait seule nous sauver contre les dangers d'un coup de main ou d'une invasion étrangère, et que nous devons agir sous ce rapport, en coopération effective avec le gouvernement Anglais, car nous y étions encore plus intéressés. L'Hon. Secrétaire-Provincial de la Nouvelle-Ecosse exprima sa satisfaction, en terminant, de voir réunis, en cette mémorable circonstance, les chefs de tous les partis qui se disputaient le pouvoir dans les diverses sections du pays et termina son habile discours, en réitérant l'espoir que le peuple se joindrait, d'un commun accord, pour jeter les bases de la grande œuvre que la délégation avait en vue. MM. Tilley, Gray, Taché et Galt s'exprimèrent aussi dans le même sens. L'on pardonnera ici l'analyse et les longues citations de ce discours. Car il fut comme le canevas et le thème de toutes les luttes et de toutes les discussions qui s'en suivirent dans les Provinces maritimes durant les trois années suivantes, précédant immédiatement la passation de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

(A suivre.)

— — — 000 — — —

Pensées.

La médecine n'a point de plus précieux remèdes que l'exercice, la tempérance et la joie.

Un ami est un médecin, tantôt doux, tantôt rude.

La soif de l'or, voilà le principe des crimes et des malheurs.

Bibliographie.

Les Elusse reconnaîtront au ciel,
— par l'abbé Elie Méric, professeur de théologie morale à la Sorbonne. Un volume de 212 pages. Paris, V. Palmé, rue des Saints-Pères. Prix 50 cts. (1).

La page qui va suivre a deux mérites : celui d'exprimer un des plus doux sentiments du cœur, une des plus consolantes perspectives de l'âme, et celui de dire ces choses en un style revêtu de toutes les beautés de notre langue.

Il y a longtemps d'ailleurs que l'éminent professeur a marqué son sillon dans le champ de la littérature contemporaine, où il a reçu les plus précieuses témoignages de la part de ceux qui déjà y ont moissonné les plus belles gerbes.

Selon la *Revue de l'Instruction publique*, M. l'abbé Méric est " un philosophe éminemment spirituel et chrétien, en qui se retrouvent toutes les qualités des écrivains et des penseurs de la bonne école."

Selon *Paris-Journal*, les ouvrages de M. l'abbé Méric " lui assurent le premier rang parmi les philosophes contemporains et les penseurs de premier ordre, qui démontrent l'accord de la Raison et de la Foi, de la Religion et de la Science."

Selon la *Revue du monde catholique*, " M. l'abbé Méric est salué comme un penseur profond et puissant dans les principales *Revue*s de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et de la Belgique... Ses ouvrages s'appellent et se soutiennent comme les assises d'un édifice imposant : ils s'enchaînent avec un art qui révèle à la fois le logicien ferme et l'écrivain vain élégant, qui ne dédaigne pas les ressources précieuses d'une langue sobre et chaude comme la langue des maîtres les plus célèbres dans l'art d'écrire.

Coupant court à ces témoignages, qui font le plus grand honneur à l'illustre professeur, cueillons cette perle dans le dernier ouvrage qu'il ait fait paraître.

(1) L'administration de l'Album des Familles se charge de faire venir les ouvrages annoncés dans ses colonnes, lorsqu'il n'y a pas d'agences en Canada.

I

Les élus se reconnaîtront au ciel

Les élus se reconnaîtront au ciel. Les cœurs qui se sont aimés sur la terre, s'aimeront encore et battront ensemble dans la paix, dans la gloire et dans la joie. La famille éprouvée ici-bas, brisée dans son faisceau, dispersée par la mort, se refait là-haut dans la lumière, elle se rassemble, et ses membres réunis ne se séparent plus.

Tout noble sentiment d'amour chrétien, toute parole de tendresse dévouée, tout serment d'amitié prononcé sur la terre, à la face de Dieu, par une épouse, par une mère, par un enfant, retentissent au ciel, se prolongent à l'infini, et durent là-haut, dans les siècles des siècles, avec l'âme glorifiée où ce sentiment est né, avec les lèvres d'où cette parole bénie est tombée, avec la joie sereine inséparable de ce sentiment, de cette parole et de ce serment.

En effet, quand le juste vient de mourir, quand il fait son entrée au ciel, il ne cesse pas d'être cet homme que nous avons connu, qui a aimé, souffert, pleuré sur la terre ; il ne prend pas un autre corps, une autre âme, ni de telles pensées, qui feraient de lui une personne entièrement nouvelle et sans rapport avec celle que nous avons connue. Il est toujours le même homme, sous son vêtement de gloire ; il peut montrer à Dieu son cœur qui a aimé ceux qu'il devait aimer à son foyer, dans ses berceaux, dans sa patrie ; il sait que Dieu lui permet de les aimer encore, pour les protéger, s'ils sont sur la terre ; pour les réjouir, s'ils sont au ciel.

Ainsi l'enseignent les Pères de l'Eglise, les grands Docteurs, les savants Théologiens. Malgré les sévérités hautaines des critiques étrangers à la foi chrétienne, malgré les rigueurs injustes et sombres des Jansénistes, nous conservons avec ces Pères, avec ces Docteurs, avec les Saints les plus vénérés, avec la tradition constante de l'Eglise, la ferme espérance de reconnaître et d'aimer, après la mort, ceux que nous avons connus et aimés pendant la vie.

C'est une grande joie de s'isoler

de la foule dans la foule ; de rester étranger et indifférent à ses pensées mesquines, à ses préoccupations égoïstes, à ses calculs étroits ; de converser, selon le conseil de l'Apôtre, avec ceux d'en haut, et de tenir son âme dans la sérénité de ces hauteurs où la fortune changeante des événements humains ne peut ni la troubler, ni l'atteindre.

Comme le grand poète toscan, qui a parlé des mystères de l'autre monde, j'ai passé déjà le milieu du chemin de la vie ; j'ai vu mourir ceux que j'aimais ; j'ai compté et pleuré les amis disparus ; je ne regarde plus, en arrière, au loin, les chemins parcourus que je ne ferai plus. Je regarde à l'horizon, devant moi, sans regret de la terre qu'il me faudra bientôt quitter ; je cherche la demeure nouvelle éclairée par la foi, où m'attendent ceux que j'ai aimés, demeure bénie où Dieu récompense, par un bonheur éternel, la souffrance chrétienne endurée avec courage et avec foi, pendant cet instant d'épreuve appelé la vie.

LES ELUS SE RECONNAITRONT AU CIEL est un petit volume sorti des presses de M. A. Leroy, de Rennes, et soigné comme tout ce qui vient de cette imprimerie.

Il est composé des chapitres suivants :

Introduction.

Chapitre I.—La glorification des corps.

Chapitre II.—Les qualités des corps glorieux.

Chapitre III.—L'âme glorifiée.

Chapitre IV.—Les élus se reconnaîtront.

Chapitre V.—Le doute du cœur et la solution.

Conclusion.

—ooo—

Pensées.

Je me ferais un crime de lire un livre qui outragerait mon père ; et, à plus forte raison, celui que je saurais injurieux à Dieu.

Le libéralisme catholique est semblable au serpent qui se glissa dans le paradis terrestre, pour tenter et faire déchoir la race humaine.

PIE IX.

Missions Apostoliques.

S. E. HENRI SMEULDERS,

DOCTEUR EN THÉOLOGIE

ET

COMMISSAIRE PONTIFICAL

EN

CANADA.

I

Le 22 octobre 1883,—dit le *Courrier du Canada*,—était un jour de fête pour la ville de Québec, comme aussi pour toute la catholicité canadienne. Le drapeau papal, flottant au-dessus de la vieille cité de Champlain, annonçait au loin quelque chose d'extraordinaire, quelque grand événement réel d'un caractère religieux. C'est que vraiment, il y a toujours dans l'apparition d'un envoyé du Saint-Siège, sur des plages lointaines, le caractère d'un grand événement. Puisque tout représentant du Siège apostolique, en pays étrangers, a la mission de Pierre, et que Pierre est Vicaire de Jésus-Christ, tout envoyé de ce même Siège est par là-même l'envoyé de Jésus-Christ, l'envoyé de Dieu ; et de même que le Seigneur, traversant autrefois la Judée, parsemait de bienfaits sa route, prodiguant à tous lumière, force et consolation, de même aussi n'est-ce que pour couvrir de bénédictions nos contrées qu'un représentant de Rome, avec toute l'aurole de l'autorité et du prestige dont est ceint le front d'un envoyé de Dieu, met le pied sur ce sol canadien, et traverse en triomphe notre catholique population. Pouvaient-on trop faire, pour célébrer dignement l'arrivée d'un commissaire pontifical ?

Son Excellence le très Rév. Dom Henri Smeulders, envoyé du Saint-Siège auprès de nous, a pu juger, dès son entrée dans notre ville, du respect que les Canadiens catholiques savent prodiguer à l'autorité de Rome et à ses légitimes représentants. Car la réception officielle, qui a été faite au commissaire

pontifical, n'est pas demeurée, malgré tout l'imprévu des circonstances de l'arrivée, au-dessous d'un si joyeux événement.

Tout d'abord se faisait, au salon de l'archevêché, la présentation à son Excellence des membres du clergé de l'Archidiocèse. Au temps convenu, et quand la salle se fut remplie d'un grand nombre de membres du clergé soit séculier, soit régulier, le délégué apostolique est entré au milieu de l'attente générale, accompagné de Mgr l'Archevêque et du grand Vicaire, Monsieur Cyrille Legaré, et suivi de ses deux secrétaires les Rév. MM. Antoine Daidé et Gérard, jr, de Bie, Ptres et diacre. Cette figure belle et souriante, ce regard intelligent, cette noble et digne démarche, tout désignait déjà et semblait recommander au respect des assistants le représentant de sa Sainteté. Son excellence est allée prendre place au fauteuil d'honneur, ayant toujours à sa droite Mgr l'Archevêque, puis de suite a commencé la présentation. Monsieur l'abbé Marois, secrétaire de l'Archevêché, était chargé d'introduire à son Excellence un par un, et par ordre d'ancienneté, les membres du clergé. Tous sont venus s'incliner devant l'envoyé de Rome, et pour tous son Excellence a eu cette bienveillante condescendance que le saint Père lui-même manifeste d'une manière si touchante dans les audiences du Vatican.

La présentation terminée, le Commissaire Pontifical prenant la parole a prononcé une savante et opportune allocution dont voici à peu près le résumé :

"C'est avec satisfaction que je vois ici réunis les principaux représentants du Clergé tant régulier que séculier : car ce m'est déjà un signe de l'union fraternelle qui règne, en ce pays, entre les deux classes du clergé catholique, de cette union des cœurs si nécessaire au bien de l'Eglise et au salut des âmes. En effet, s'il est vrai que l'union fait la force, l'Eglise a certes grandement besoin de cette union de ses prêtres et de ses ministres, de laquelle dépend l'édification des peuples. Soyons unis en tout et partout, et que toujours cette union se cimenter dans la charité de celui qui a dit : *Alter, alterius onera portate*. Sachez vous supporter les uns les autres."

Et ici, comme si Son Excellence eut déjà voulu toucher du doigt, dans les termes les plus délicats, le

germe des funestes dissensions religieuses qui déchirent notre pays, après avoir recommandé l'union des cœurs dans la même charité. Elle a signalé la nécessité de l'union des esprits dans la même doctrine, sous le même enseignement romain, puisque le défaut d'études sérieuses et de ralliement doctrinal sous l'étendard de la vérité est la source naturelle non seulement de l'ignorance, mais et de tous les maux qui s'ensuivent.

" Cette union dans le bien, continuait Son Excellence, s'obtiendra par l'union des esprits dans le vrai, par des études profondes et suivies, sous l'enseignement catholique. Et cet enseignement catholique, il a pour base, pour fondement la doctrine de saint Thomas, telle que recommandée par Léon XIII, sous lequel les intelligences semblent prendre un nouvel essor intellectuel. Cultivons donc la doctrine saine et pure de l'Ange de l'Ecole, qu'on peut interpréter de différentes manières, à raison de la diversité naturelle des esprits, mais qu'on ne saurait négliger sans détrimenter pour l'Eglise. De nos jours, une philosophie malsaine, toute subjective, bouleverse la science jusque dans ses bases. Recourons à Saint Thomas. Sa philosophie basée, enracinée dans l'objet sera notre ancre de salut et notre sauvegarde contre les faux systèmes.

" Je ne doute pas du reste de la bonne volonté avec laquelle on s'est empressé ici de satisfaire, sur ce point, au désir de Léon XIII ; puisque plusieurs ici présents, après être allés chercher leurs diplômes à Rome même, sont maintenant prêts à faire bénéficier les jeunes lévites de l'enseignement Thomiste qu'ils ont eux-mêmes reçu. Travaillons donc d'un commun accord à la culture des intelligences, comme au salut des âmes, et Dieu bénira nos efforts."

Telles sont en substance, les nobles paroles prononcées par son Excellence à l'adresse du Clergé réuni autour d'Elle. Comme on le voit, c'est un écho fidèle des sublimes accents, qui, partis un jour du fond du Vatican, ont fait retentir le monde du nom de l'Angélique docteur Thomas d'Aquin, et ne cessent encore chaque jour et à chaque occasion d'éveiller dans les âmes l'amour de la science et de la vérité.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque prenant aussitôt la parole à son tour, et voulant rendre un juste témoignage à Son Clergé, attira l'attention de son Excellence sur l'ardeur et le zèle vraiment apostolique, dont les prêtres de l'Archidiocèse savent faire preuve dans l'exercice de leurs fonctions respec-

tives. Aussi le Délégué, satisfait de ce témoignage répliqua que quand l'Evêque lui-même n'a qu'à se louer de son Clergé, il faut s'en tenir, à sa parole, puisqu'il est le Pasteur, et que le Pasteur connaît ses brebis. *" Suivons toujours l'Evêque, a ajouté Son Excellence, et comme il tient la place de Dieu, en suivant les ordres de l'Evêque, on suivra les ordres de Dieu lui-même."*

C'est alors que le Commissaire Pontifical, invité par Mgr l'Archevêque, donna aux assistants la bénédiction apostolique.

Quelques instants après, sonnait l'heure du diner. Tous les prêtres présents se rendirent à l'invitation qui leur fut faite de prendre part, à l'Archevêché même, aux modestes agapes de la table chrétienne. Comme il fait bon de rompre le pain quotidien aux côtés d'un délégué apostolique, dans cette union fraternelle des cœurs.

II

A une heure et quart de l'après-midi, le Commissaire Pontifical montait au grand salon de l'Archevêché à la suite de cinquante à soixante membres du clergé et des séminaristes de Québec. C'était pour assister à la lecture solennelle du bref apostolique, en vertu duquel le très révérend dom Henri Smeulders est constitué, chargé de pouvoirs du Saint-Siège en Canada. Avant la lecture, le commissaire s'étant revêtu de ses habits pontificaux et ayant pris place avec la mitre et la crosse au siège d'honneur, Mgr l'Archevêque portant la *Cappa magna* se plaça à sa droite et le vicaire général de l'Archevêché, M. C. E. Légaré, s'étant mis à la gauche donna lecture de l'important document au milieu du plus respectueux silence. Voici la teneur textuelle du bref.

A Notre Cher Fils, Henri Smeulders, Abbé de l'ordre des Cisterciens, Docteur en Théologie.

LÉON XIII PAPE

Cher Fils, salut et bénédiction apostolique.

Dans le cours de cette année, par Notre ordre, un décret a été émis, le 28 Février, relativement aux affaires de la succursale à Montréal de l'Université Laval érigée dans la ville de Québec. Par ce décret on

commandait à tous les fidèles, de quelque ordre et de quelque dignité qu'ils fussent, de reconnaître et d'accepter la dite Université succursale instituée par notre prédécesseur de sainte mémoire, Pie IX ; on commandait aussi à chacun de contribuer dans la mesure de ses forces à l'avantage et au développement de la même Université en lui prêtant aide et secours ; et de plus on imposait un silence absolu sur cette affaire et les questions qui s'y rattachaient. Mais, quelques difficultés étant survenues, Nous, en vertu du ministère Apostolique, que Nous remplissons comme successeur de Saint-Pierre, et aussi de l'avis de Nos Vénérables Frères, les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, préposés à la propagation du nom chrétien, avons résolu d'envoyer dans cette contrée un personnage ecclésiastique très estimé, qui étant présent sur les lieux puisse se rendre un compte exact de ces mêmes difficultés, ainsi que les résoudre et les dirimer, et régler complètement cette affaire ; Nous avons voulu en même temps le charger de traiter quelques autres affaires ecclésiastiques qui regardent la même contrée.

Voulant donc, cher Fils, vous donner des marques particulières de bienveillance, à vous, que Nous savons tout à fait recommandable par le zèle pour la religion, par une piété singulière, par la science, la prudence et l'habileté dans le traitement des affaires ; et, vous absolvant et vous réputant absout, mais seulement pour la fin des présentes, de toute excommunication et interdit, et de toute autre censure et peine ecclésiastique, de quelque manière ou pour quelque cause qu'elles aient été portées, si peut-être vous en avez encouru ; en vertu de Notre pouvoir suprême, par ces lettres, Nous vous faisons, institutions et députons Commissaire Apostolique dans la même contrée et cela à Notre bon plaisir et à celui du siège Apostolique. En outre, cher fils, nous vous donnons et concédons l'honneur de la préséance, et Nous vous conférons et accordons, même avec le privilège d'officier partout pontificalement, tous et chacun des droits et facultés nécessaires et opportuns à l'accomplissement de votre charge. Nous ordonnons strictement à toutes personnes, soit ecclésiastiques soit laïques, de quelque ordre et dignité que ce soit, en vertu de la sainte obéissance, de vous rendre, cher fils, l'hommage de la soumission qui vous est due dans l'accomplissement de votre charge de Commissaire Apostolique, et de vous favoriser et de vous prêter en tout aide et secours. Nonobstant toute chose à ce contraire, même digne de mention et dérogation spéciale et individuelle.

Donné à Rome, à St-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 11 septembre 1883, de notre Pontificat l'année VIe.

L. S.

TH. CARDINAL MERTEL.

La lecture du bref terminée, la procession s'est mise en marche dans l'ordre suivant :

1. La croix et les acolytes, précédés du thuriféraire et du porte-bénitier.
2. Les chantres.
3. Les séminaristes.

4. Le Clergé.
5. Le Vicaire Général en chape.
6. Le Commissaire et ses deux assistants.
7. La croix archiépiscopale.
8. L'Archevêque et ses deux assistants.
9. Les porte-insignes.

A la porte de l'Archevêché, eut lieu une touchante cérémonie. Monsieur le Vicaire Général ayant présenté le crucifix, au commissaire pontifical, celui-ci, à genoux sur un cousin, le baisa, puisant ainsi dans la charité et les lumières de la croix ces lumières et cette charité dont son âme doit être éminemment pénétrée pour bien remplir une mission difficile et délicate. Le Délégué a baisé la croix pour demander lumière et force : que tous donc la baisent aussi de cœur, pour demander obéissance et soumission sincère à ses volontés.

III

Après cette cérémonie, la procession se dirigeait vers la Basilique, par la rue Buade. Qui pourra redire l'imposant spectacle, se déroulant alors aux regards chrétiens dans des moments si solennels ! Les plus belles décorations, les drapeaux, les couleurs nationales et pontificales semaient partout le long du parcours, et attestaient bien haut la foi et l'amour des fidèles ; des milliers de têtes se courbant respectueusement sous les bénédictions d'un envoyé apostolique ; les religieux carillons des cloches sonnait à toute volée ; le chant majestueux de l'antienne *Ecce Sacerdos Magnus*, tout cela était bien propre à consoler, à réjouir le cœur de celui qui vient au nom de Rome sonder la foi de nos âmes. Aussi le Canadien peut-il se demander, avec un légitime orgueil, dans quel coin du monde, dans quel pays voit-on, comme ici, la terre offrir au ciel l'ineffable spectacle d'un peuple entier, rassemblé en un clin-d'œil pour baiser la poussière des pieds d'un délégué pontifical ? Ce pays est unique, il s'appelle le Canada, et voilà pourquoi Satan, l'ennemi juré du bien, cherche depuis si longtemps à y semer la zizanie.

La procession s'avanceit donc comme un cortège triomphal vers la Basilique.

A l'entrée du Commissaire dans l'église, un signal donné par le cérémoniaire fit tourner vers lui tout le Clergé. Alors le Vicaire général lui ayant présenté le goupillon, son Excellence, après s'être aspergée elle-même, offrit l'eau bénite à Mgr l'Archevêque, puis aspergea le Clergé et le peuple. Signe touchant de cette rosée céleste de grâces, qui descendait alors sur notre population ! Le Vicaire général fit ensuite bénir l'encens, et encensa lui-même le Commissaire Apostolique de la manière la plus solennelle.

Enfin, pendant que la procession se remettait en marche, et se rendait au chœur, on chanta avec entrain quelques strophes du *Veni Creator*, de cette hymne sublime que l'Eglise propose et qui monte spontanément aux lèvres dans les grandes circonstances, à la veille des grandes faveurs du Ciel. Depuis l'entrée de la Basilique jusqu'au sanctuaire, on conduisit son Excellence sous le dais, porté par MM. les marguilliers en fonction.

Arrivé au chœur, le clergé prit place dans les stalles. Alors le Vicaire général se rendit au côté de l'Épître, et là, la face tournée vers le Commissaire apostolique, qui se tenait au pied du maître autel, il chanta alternativement avec le chœur les versets *Protector noster*, etc. si bien adaptés à la cérémonie, dans lesquels le peuple demande à Dieu de protéger son envoyé, son serviteur, de le secourir du haut des demeures éternelles, de le garantir contre ses ennemis et contre les fils de l'iniquité, etc. Puis, l'oraison chantée par le Vicaire général, tout le monde s'étant levé, les chantages entonnèrent l'antienne de la Patronne de la Basilique. Pendant le verset, le Commissaire avec ses assistants est monté à l'autel, puis, après l'avoir baisé, s'est rendu au coin de l'Épître pour chanter dans le Missel l'oraison de la patronne.

Ce chant terminé, le Commissaire revint au milieu de l'autel, et donna la bénédiction solennelle avec indulgence de quarante jours à toutes les personnes présentes.

Après quoi, il y eut bénédiction

du Saint-Sacrement par Son Excellence elle-même.

Enfin la bénédiction donnée, le Commissaire alla déposer ses habits au trône, qu'on lui avait érigé en face du trône archiépiscopal, puis l'on est revenu à l'archevêché comme au jour des grandes fêtes pontificales.

Inutile de louer ici en passant l'exquise délicatesse avec laquelle les bonnes Dames de la Charité avaient su préparer au Délégué Apostolique un Siège digne de sa haute mission. Les décorations du trône correspondaient à l'éclat de la fête, comme aussi les harmonies majestueuses de l'orgue, touché par M. Gustave Gagnon.

Le Rév. M. Gagnon, de l'Archevêché, agissait comme maître des cérémonies auprès de son Excellence, et Mons. l'abbé Marois, Secrétaire de l'Archevêché, remplissait le même rôle auprès de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque.

Les assistants de Mgr Taschereau étaient M. le Grand Vicaire Hamel et Mons. le curé Hébert, de Kamouraska; ceux du Commissaire Pontifical étaient ses deux secrétaires.

Ainsi s'est terminée dans l'union des esprits et l'allégresse des cœurs une de ces belles fêtes religieuses, telle que les canadiens catholiques savent en faire aux plus hauts représentants de l'autorité pontificale.

— 000 —

PREFECTURE APOSTOLIQUE

DU

GOLFE SAINT-LAURENT

RAPPORT

à l'Archevêque et les Evêques de la Province ecclésiastique de Québec, sur les progrès de la Préfecture.

MESSEIGNEURS,

Vous avez fondé la Préfecture du Golfe St-Laurent, et m'avez fait charger de son organisation. Déjà vous m'avez secouru. En reconnaissance et en justice, je dois vous rendre compte des progrès de cette organisation.

I

L'automne dernier, je me chargeai de la cure de la Pointe aux Esquimaux (600 communicants), et de la mission de Betchouan (62 communicants), éloignée de 6 lieues, avec un prêtre servant à la fois de Vice-Préfet et de Vicaire.

A Natashquan fut mis un prêtre chargé de quatre-vingts lieues de côte habitée.

A Magpic, un autre fut installé pour desservir quarante lieues de côte et l'île d'Anticosti.

A St-Elysée de Betsiamits, j'en plaçai un chargé des chantiers de M. Girouard et de 40 lieues de côte.

En outre, deux vénérables Pères oblates, vétérans des missions du Grand-Nord.

Enfin quelques missions de la partie ouest étaient sous les soins d'un prêtre du diocèse de Chicoutimi.

La desserte de ces postes avait été confiée depuis 1867 aux missionnaires formés à Rimouski, héros de dévouement et martyrs du devoir.

Les chapelles étaient en nombre suffisant, mais bien pauvres.

Les écoles se soutenaient avec une peine extrême. Même, malgré les efforts de Mgr de Rimouski, malgré les sacrifices personnels de ses missionnaires, la misère en avait fait fermer la plus grande partie.

J'ai parcouru, l'hiver dernier, les 100 lieues qui me séparent du Blanc Sablon, vers l'est, et cet été toute la côte habitée de l'Anticosti, ainsi que la plupart des missions vers l'ouest. Je pus alors constater l'héroïsme de mes devanciers, tout en gémissant sur les incroyables distances à parcourir, distances qui usent vite le missionnaire, et l'empêchent de recueillir des fruits abondants. L'isolement des gens et la pauvreté générale ont été aussi des obstacles insurmontables à une évangélisation régulière, ainsi qu'à l'ouverture et au soutien de plus d'écoles.

De ces prêtres, en si petit nombre pourtant, un seul m'appartenait; les autres m'étaient prêtés.

On me promit de Rome que la Propagation de la Foi viendrait à mon secours. Et je croyais qu'il y eut entente entre vous, Messie-

gneurs, afin de m'assurer une somme suffisante pour faire face aux besoins les plus pressants.

II

Pour continuer les missions des Nascapis et des Esquimaux, il m'en eût coûté \$600: c'était entièrement au-dessus de mes ressources. Ainsi cet été aucun missionnaire n'a pu être envoyé aux 50 familles Nascapis, ni aux 250 familles Esquimaux, travaillées par les Frères Moraves.

Québec, toujours généreux, et inépuisable, m'accorde cette année 2 prêtres: ce qui me permet d'en établir un sur l'île d'Anticosti et un autre pour desservir 50 lieues de côte habitée dans la partie Est de ma préfecture. Enfin un me vient de Chicoutimi pour apprendre le Montagnais sous les Pères de Betsiamits.

Le Père Arnaud O. M. I. a donné la mission annuelle aux Montagnais, cet été, depuis Maskouaro jusqu'à Betsiamits.

III

La pêche est l'unique et insuffisante ressource: pas d'avenir sous ce rapport.

L'an dernier étant une année d'affreuse souffrance, plusieurs écoles ont dû forcément être closes. J'ai dû cette année faire appel au dévouement religieux et patriotique des Institutrices canadiennes: j'ai été compris et exaucé. Je vais donc pouvoir ouvrir trois écoles fermées par la misère, et en établir trois nouvelles. Ces institutrices viennent vraiment à un prix nominal. Livres et fournitures classiques manquent; une bonne partie de ce qu'on y trouve a été acheté de l'argent des missionnaires précédents. Je dois aussi compléter le paiement des institutrices, ou au moins m'en rendre responsable à tout risque. En outre, pourvoir à ce que chaque missionnaire ait le strict nécessaire en tout. Et leurs dépenses sont incroyables. Ainsi, il en a coûté \$60 pour faire le tour de l'Anticosti, \$73 pour les dépenses de voyage de la mission dans la partie Est, et moi-même je dus déboursier \$120 à mon voyage d'hiver.

Pour avoir des prêtres à nous, j'ai pris sous mon toit l'automne dernier 2 élèves excellentement doués, et donnant espérance de vocation ecclésiastique. Il m'a fallu les nourrir, vêtir, fournir de tout, et après un an de préceptorat, ils sont entrés au Séminaire de Québec, qui donne une bourse complète à l'un d'eux. Il m'a aussi fallu garder chez moi et payer un Vice-Préfet. Cet automne je prends deux autres élèves.

Enfin, force m'a été d'acheter une quantité d'objets de culte de lère nécessité à part ce qu'on m'a donné. Aussi quantité de livres et fournitures classiques.

IV

Cet automne donc, j'aurai 7 prêtres séculiers et 2 réguliers, employés dans les missions de la Préfecture, et 4 élèves de petit séminaire — 12 écoles seront en opération. L'an prochain 4 sœurs de charité de Québec vont venir prendre charge de notre école No 1, il leur faudra acheter et monter une maison convenable. Je compte sur Dieu d'abord, et sur de puissants et généreux protecteurs ensuite, pour construire, à faibles frais pour nous, un institut et un couvent à la Pte aux Esquimaux...

Ce détail succinct prouve à Vos Grandeurs comment nous avons employé les charités à nous faites l'an dernier. La religion et l'éducation, et par suite, la vraie civilisation, ont continué les progrès commencés, à prix d'incroyables sacrifices par nos prédécesseurs.

Il ressort évidemment que nous avons plus que jamais besoin de votre protection, et de votre concours effectif, Messieurs. Grâce à Dieu et à vous nous avons pu organiser quelque chose depuis l'an dernier. Mais le plus ardu est à faire, vous ne pouvez donc pas nous abandonner.

Quel cœur généreux et patriotique ne bat pas d'unisson avec le nôtre ?.....

Et je demeure, de Vos Grandeurs,
le très humble

et très reconnaissant
fils en Jésus-Christ

F. X. Bossé,
Préfet Apostolique.

Québec, 1 oct. 1883.

Collaboration.

NOCES D'OR

DU

REV. MESSIRE N. T. HEBERT,
CURÉ DE KAMOURASKA.

La célébration du cinquantième anniversaire de l'entrée, dans le sacerdoce, du Révd M. Hébert, curé de Kamouraska, a donné lieu à une fête splendide, le 11 octobre dernier.

Plus de cent prêtres, de toutes les parties du pays, ont assisté à cette belle démonstration.

La fête a commencé par une messe solennelle chantée par le Révd M. Hébert, assisté des RR. MM. Beaubien et Proulx comme diacre et sous-diacre.

I

En face, du côté de l'épître, Mgr D. Racine, assisté du Révd M. F. X. Delâge, ancien curé de l'Islet, et de M. le Grand Vicaire Poiré, curé de Ste-Anne Lapocatière.

Les décorations de l'église étaient bien jolies. Des tentures de diverses couleurs, des guirlandes, des banderoles avaient été distribuées à profusion dans le chœur et jusque dans la nef. La distribution de tous ces ornements avait été faite avec beaucoup de goût. Les inscriptions suivantes rappelaient aux fidèles la fête du jour.

Tibi sacrificabo hostiam laudis.

Magnificate Dominum, exaltemus nomen ejus.

Quam speciosum judicium et presbyteris cognoscere consilium.

Vota mea Domino reddam coram omni populo.

Je bénirai ceux qui vous béniront.

C'est le Seigneur qui me conduit, rien ne pourra me manquer.

Ad multos annos.

Le corps de Musique de St-Agapit se fit entendre au commencement de la messe, et le chœur de l'orgue exécuta une messe en plain chant harmonisée dont il s'est acquité

avec talent. Le morceau de l'offertoire a été tout particulièrement remarqué. M l'abbé Lessard, professeur au collège de St-Anne, possède une voix magnifique et bien exercée. Les airs joués au graduel et à l'élévation par les musiciens de la fanfare ont été parfaitement exécutés.

Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Bruchési. Une invitation arrivée à la dernière minute, nous a valu l'avantage d'entendre ce morceau d'éloquence dû au talent d'improvisation que possède ce jeune prêtre distingué. Mgr l'Archevêque devait, nous a-t-on dit, prononcer le sermon de circonstance, mais Sa Grandeur n'ayant pu le faire, avait chargé M. l'abbé Bruchési de le faire à sa place. Il a pris pour texte ces paroles du Psalmiste : *Introibo ad altare Dei, ad Deum qui latificat juventutem meam.* Ce sont les premiers mots que prononce le prêtre à l'autel. Il est regrettable que nous n'ayons pu nous procurer ce sermon pour en faire part à nos lecteurs.

À la fin de la messe fut chanté le *Te Deum*, puis bénédiction papale donnée par le Révd M. Hébert, en vertu d'une permission qui lui avait été obtenue par Mgr Racine pour le 50ème anniversaire de sa prêtrise.

La messe terminée, eut lieu la présentation de trois Adresses au révérend M. Hébert : l'une des paroissiens de Kamouraska, l'autre de la part des citoyens de St-Paschal, et la troisième par le révérend M. B. E. Leclerc, au nom des braves colons de N.-D. d'Hébertville. L'adresse des citoyens de Kamouraska a été lue par M. P. V. Taché, maire de la ville, et celle de St-Paschal par M. le notaire Martin, secrétaire de la municipalité. Elles étaient toutes bien rédigées. Qu'on en juge par la suivante :

A Messire Nicholas de Tolentin Hébert, curé de Kamouraska, et grand vicaire de Chicoutimi.

Digne, vénérable et vénéré curé,

Au nom de la paroisse de Kamouraska et comme maire du village, je viens vous présenter l'hommage du respect de tous vos paroissiens, l'expression de l'affection qu'ils vous portent et former les vœux que suggé-

rent la célébration de vos noces d'or de prêtre et la cérémonie de la bénédiction des nouvelles cloches de notre église. Puissent les sons religieux de ces voix d'airain être longtemps entendus par vous, qui avez tant fait pour la décoration du temple où réside, à côté de nos demeures, la Majesté de notre Dieu.

Il n'est pas donné à un grand nombre de vivre la longue vie que vous avez vécu et jouir de votre forte et fraîche vieillesse : il n'est pas donné à beaucoup de ministres des autels de dépasser le cinquantième anniversaire de leur consécration sacerdotale.

De cette longue carrière vous avez passé 31 ans au milieu de nous. 31 années que votre zèle a rendues fructueuses et que votre caractère a faites aimables. Qui dira votre sollicitude, votre charité, votre hospitalité ? Tous répéteront ce qu'il serait trop long d'énumérer ici. Mais qui vous récompensera ? Celui-là seul, en qui vous avez ordonné vos actions, peut le faire et le fera, selon sa promesse.

Vous n'avez pas limité vos travaux aux confins de notre paroisse. Héritiers de l'énergie qui distingue à un si haut degré le peuple acadien, dont vos ancêtres faisaient partie, vous avez pris part à tous les mouvements louables qui se sont produits de votre temps ; fidèle en cela, comme en tout le reste, aux traditions du clergé catholique de tous les pays et notamment de notre cher Canada.

Un monument, digne de vous et d'une des grandes causes que vous avez servies, redira à nos descendants ce que vous avez fait pour la colonisation, — Hébertville du Saguenay !

Il y a quelques années, vous alliez, dans la ville éternelle, déposer le témoignage de la Foi de vos ouailles, aux pieds de Pie IX, qui est mort, mais qui était aussi le Pape qui ne meurt pas. Soyez encore béni, pour ce pèlerinage que nous ne pouvions faire et que vous avez fait pour nous.

Pour terminer cette adresse, nous savons aller au-devant de vos désirs, en présentant nos respectueux compliments de bienvenue, dans notre paroisse, à Monseigneur notre Archevêque, à Monseigneur de Rimouski, à Monseigneur de Chicoutimi, à tous vos vénérables confrères, aux amis et aux populations du voisinage, qui sont venus rehausser, de leur sympathique présence, la solennité de cette belle fête.

Ad multos annos

Les paroissiens de Kamouraska,

P. V. TACHÉ,

Maire.

Voici maintenant la réponse de M. le curé !

A M. le Maire du village de Kamouraska, Monsieur,

Je reçois avec plaisir la bienveillante adresse que vous me présentez au nom de la paroisse. Elle renferme l'expression de sentiments qui me sont bien agréables.

Il est vrai qu'ils sont un peu trop flatteurs, mais c'est une nouvelle preuve de vos bonnes dispositions à l'égard du Prêtre que la Providence vous donne pour vous guider dans le chemin du Ciel.

J'ai de grandes actions de grâces à rendre à Dieu pour toutes les faveurs dont il m'a comblé pendant toute ma vie et particulièrement pendant les cinquante années de ma vie sacerdotale.

Cinquante années de sacerdoce ! c'est une longue chaîne de grâces innombrables : comment pourrai-je le reconnaître dignement ? *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ?*

Vous parlez du bien que j'ai fait. Hélas ! je vous avoue que je suis loin de me rassurer sur le peu que j'ai pu faire, et que je ne suis pas sans trembler pour le bien que je n'ai pas fait et que j'aurais peut-être dû faire, au jugement de Dieu.

Je dois aussi beaucoup de reconnaissance à mes Supérieurs Ecclésiastiques pour toutes les positions avantageuses qu'ils m'ont confiées : vicaire sept ans à la cathédrale de Québec, curé douze ans à St-Paschal et trent-un ans à Kamouraska, en tout cinquante années, qui ont passé si vite que j'ai peine à le croire. Il me semble que les trente-une dernières années ont passé plus vite que les autres. A cela, rien d'étonnant ; 31 années passées dans une si belle paroisse, au milieu d'une population intelligente, généreuse, et par dessus tout éminemment religieuse, sont bien vite écoulées, la vie passe rapidement, et le bien est facile à faire. Aussi je ne laisserai pas échapper cette belle occasion de rendre à ma paroisse le tribut d'éloges qu'elle mérite, pour sa charité à contribuer à toutes les bonnes œuvres, et pour sa libéralité à contribuer à toutes les réparations, améliorations ou embellissements de l'église et de ses dépendances. Tous les travaux faits pour ces divers objets depuis trente-un ans, l'ont été au moyen de dons ou de souscriptions volontaires, jamais on n'a eu besoin de recourir aux répartitions forcées.

Les trois belles cloches qui viennent d'être placées dans le magnifique clocher qui orne si bien notre église, rediront au loin le bon goût et la générosité des citoyens de Kamou-

raska, et l'harmonie qui règne dans cette paroisse lorsqu'il s'agit d'orner le Temple de Dieu, qui réside au milieu de nous.

Je ne puis me défendre d'exprimer ici un regret. — Depuis plusieurs années, et à diverses reprises, cette paroisse a été divisée, amoindrie de tous les côtés, aujourd'hui on veut la déchirer, et voilà que plusieurs de mes bons paroissiens vont être obligés de quitter la paroisse : je les prie de croire qu'ils emporteront mon affection et mon souvenir reconnaissant pour tous les bons rapports que nous avons eus ensemble.

Vous avez parlé de la colonisation du Saguenay. C'est vrai, j'ai contribué, mais je ne suis pas le seul. Tous les curés des Comtés de l'Islet et de Kamouraska, sans être descendants des Acadiens, y ont pris part comme moi. Monsieur Delage et Monsieur Pilote, qui sont ici présents, ont été du nombre des plus zélés et des plus actifs, ainsi que plusieurs laïques. Je dois une mention toute particulière à Messieurs Jean-Baptiste Renaud, Théo. Ledroit et Joseph Hamel et Frères, marchands, de Québec, pour la confiance dont ils m'ont honoré, et pour les avances considérables qu'ils nous ont faites pendant l'exécution des travaux. Ce doit être pour ces Messieurs comme pour moi, une véritable jouissance d'avoir contribué à une œuvre qui a si bien réussi, et qui progresse d'une manière si admirable.

Vous me faites bien plaisir en me rappelant mon beau voyage de Rome et de Terre-Sainte. C'est me rappeler un acte de générosité de votre part, qui m'a été bien agréable. Oui, c'est grâce à votre grande libéralité que j'ai pu faire ce beau voyage, auquel j'avais rêvé depuis bien des années : je profite de cette circonstance solennelle pour vous en remercier de nouveau.

Vous avez été certainement au-devant de mes désirs en offrant vos respectueux compliments et la bienvenue à Mgr l'Archevêque de ce Diocèse et à Sa Grandeur Mgr Racine, évêque de Chicoutimi, qui sont venus rehausser de leur sympathique présence la solennité de cette belle fête : je me joins à vous de tout cœur, et j'offre à tous mes plus sincères remerciements.

Je vous remercie de l'arbre doré que vous m'offrez en cadeau. Je vous promets de le conserver bien précieusement en souvenir de votre générosité ; je ne vous garantis pas de même de conserver longtemps les fruits qui pendent à ses branches, ils me paraissent mûrs, et vous savez, quand les fruits sont mûrs il faut les cueillir pour ne pas les laisser perdre.

Kamouraska, 11 Octobre 1883.

II

Les Dames Religieuses du couvent de la Congrégation de N. D., ont entonné le premier hymne de reconnaissance en l'honneur de leur digne pasteur. Une soirée musicale et dramatique avait été organisée par ces excellentes religieuses et leurs élèves. A 7 heures, Leurs Grandeurs et tous les membres du clergé se rendaient, malgré une pluie battante, dans la jolie salle du couvent, où devait se donner cette petite soirée.

Au fond de la salle, on lisait l'inscription suivante : *Deus dedit honorem sacerdoti. Dedit ei gloriam et sapientiam.* Dans d'autres endroits : *Toujours son nom sera béni. 50 ans.*

Le programme de cette petite soirée était aussi amusant que varié. Le corps de musique de St-Agapit, composé de 18 exécutants, et présidé avec tant d'habileté par M. l'abbé Montminy, a ouvert la séance par un joli morceau. Voici du reste, le programme en entier :

Entrée.—Musique.....
Cantate : Le Bouquet.
Adresse à Sa Grâce Mgr E.-A. Taschereau, archevêque de Québec
Bande.—"La Messagère".....
La double épreuve.
Réminiscence du passé et tableaux vivants.
Finale.—Bonsoir.....

Sans entrer dans de grands détails, disons que le succès de chacune des parties de ce programme a été complet. On ne ferait pas mieux à Québec avec la meilleure volonté du monde. Les demoiselles Paradis sont des cantatrices et des actrices distinguées. Une d'elles, Mademoiselle Amanda, a une voix remarquable. Mlle Carroll s'exprime avec une grande facilité et prononce un français très pur. Les tableaux vivants ont parfaitement réussi. Toutes les personnes qui ont eu l'avantage d'assister à cette séance, en sont revenues enchantées de tout ce qu'ils avait vu et entendu.

Le couvent de Kamouraska est ancien déjà. Il a formé un nombre considérable de jeunes filles, qui, aujourd'hui font l'ornement de la belle société de Kamouraska, de Québec et des Campagnes. Nous savons comment il a fonctionné

depuis une vingtaine d'années et jamais nous n'avons mis les pieds dans cette institution sans avoir été frappé du grand air de distinction qui y régnait. Nous félicitons les Sœurs des succès toujours constants qu'elles obtiennent.

A 9.30 heures, la séance se terminait, et les auditeurs quittaient immédiatement pour être témoins de l'illumination que la voix du canon venait d'annoncer. Les décorations des fenêtres, les lanternes chinoises, les bougies aux milles reflets, rien ne manquait à cette illumination. L'école modèle, les résidences de M. Jos. Pelletier, de M. Chaloult, du Dr Rossignol, de M. Urbain Beaulieu, de M. Taché, de M. P. Langlais, de M. le notaire Béchard, de M. Michaud, menuisier, étaient éclairées avec beaucoup de goût.

A 10 heures, la foule se dispersait, chacun rentrant chercher un abri contre l'orage toujours en pleine activité.

IV

La veille, mercredi, 10 octobre, Mgr. l'Archevêque de Québec avait fait à Kamouraska la bénédiction de trois nouvelles cloches.

Les noms des cloches sont :

Marie-Louise, pesant 1,500 lbs.
Marie-Joséphine, 1,000 livres.
Marie-Anne, 800 livres.

Voici les noms des parrains et marraines :

Révd M. Demers et Mde V. Taché.
M. Brochu et Mde C. Ouellet.
M. et Mde Chaloult.
M. et Mde L. Michaud.
M. Paschal Taché, maire de Kamouraska et Mde Taché
M. et Mde Oct. Lebel.
M. et Mde Jos. Lajoie.
M. et Mde J.-B. Raymond.
M. et Mde Célestin Leclerc.
Révd M. Lefebvre et Mde P. Deblois.

La collecte qui a été faite a donné la somme de \$250.

Ajoutons, en terminant, que la paroisse de Kamouraska n'oubliera pas de sitôt les dates mémorables des 10 et 11 octobre, consacrées à fêter son vénérable pasteur, le Révérend M. Hébert. On nous avait parlé avec beaucoup d'éloges de la démonstration qui devait avoir lieu dans le chef-lieu de ce district important, mais notre attente a été surpassée et, avouons-

le sans arrière-pensée, le succès si légitimement obtenu par les organisateurs de cette grande solennité leur fait honneur et leur revaudra la reconnaissance générale des citoyens de St-Louis de Kamouraska.

DR N. E. DIONNE.

—000—

Pèlerinage en Terre-Sainte

AVANT LE VOYAGE

1. Se préparer par la lecture d'ouvrages spéciaux sur la Terre-Sainte :

PBOVANCHER—*De Québec à Jérusalem*, Journal d'un pèlerinage du Canada en Terre-Sainte, en passant à travers l'Angleterre, la France, l'Égypte, la Judée, la Samarie, la Galilée, la Syrie et l'Italie. *Sous presse*, in-8, de plus de 600 pages avec cartes et plans, \$2.

LIÉVIN—*Guide indicateur de Terre-Sainte*, (3 vols in-8), avec cartes et plans, chez MM. Brousseau, Langlais, ou chez le soussigné, \$2.

L'abbé VERRIER—*Journal d'un Pèlerin* (2 vols in-8), 5 francs 50.

Mgr MISLIN—*Les Saints-Lieux*, (3 vols in-8) 26 francs.

DE SAULEY—*Voyage en Terre-Sainte* (2 vols in-8).

2. Se préparer à Marseille le chapeau-casque en moëlle de Millet, très léger et peu chers. Ces chapeaux se font aussi pour les dames.

3. Prendre quelques boîtes de liébig (essence de bœuf) dans sa malle, pour un bouillon au besoin.

4. S'habiller autant que possible en étoffes blanches; ne pas négliger les flanelles si on a l'habitude d'en porter sous la chemise. Les ecclésiastiques pourraient à la rigueur porter la soutane durant tout le trajet; en Orient, surtout, la chose ne souffre aucune difficulté.

5. Se procurer des lunettes colorées, indispensables (les plus grandes sont les meilleures, si elles ne sont pas les plus élégantes).

6. Emporter quelques doses de sulfate de quinine pour agir contre la fièvre en cas de besoin, ainsi qu'une fiole de gouttes anticholériques pour agir contre la diarrhée.

PENDANT LE VOYAGE

7. Jamais toucher de la cravache la monture d'un autre pèlerin, ce

serait poser la cause de quelque accident peut-être grave.

8. Aux moments de halte, ne jamais laisser sa monture libre, l'animal pourrait s'échapper ou se rouler avec sa selle. Il faut attendre qu'un moucre se présente pour lui remettre les rênes.

9. Comme dans les escales, on cherche avec empressement à exploiter les voyageurs, il faut veiller à ne pas devenir les victimes de ces gens dont l'avidité ne connaît pas de borne, se méfier des prix fabuleux qu'ils vous demandent d'abord, et toujours convenir du prix d'avance, avant d'accepter un service quelconque.

10. Se charger le moins de bagage possible. Il est alloué 110 lbs de bagage dans les vaisseaux, et 70 lbs pour les trajets à cheval, en sus de ce poids, il faut payer l'excédant à part. Dans ce poids n'est pas compris le petit sac de nuit qu'on porte à la main, les boîtes à chapeau, etc.

ARGENTS

11. Comme toutes les dépenses générales se trouvent payées avant le départ, chaque voyageur n'a d'ordinaire qu'une somme assez minime à porter sur soi. Si l'on ne veut pass'en embarrasser, on prend dans une banque une lettre de crédit. On peut aisément porter dans son sac une somme de \$400 en or, surtout en la faisant renfermer dans une ceinture à compartiments. Dans tous les cas, il faut se pourvoir d'or, car on éprouverait des difficultés avec les billets de banque, qu'on refuserait d'accepter le plus souvent, et même aussi avec de la monnaie d'argent.

N. B.—Je pourrai très prochainement déterminer les différents itinéraires ainsi que les prix.

L'ABBÉ PROVANCHER.

—000—

PENSÉES.

L'égoïste n'est jamais reconnaissant : il écrit à l'encre le mal qu'on lui cause et au crayon le bien qu'on lui fait.

Mgr LANDRIOT.

N'étant à l'abri d'aucun mal, ayons donc compassion de tous les maux.

Causerie Agricole.

QUESTIONS

QUEL DOIT SE POSER EN

CULTIVATEUR.

La première question que doit se faire un cultivateur, dit la *Gazette de Joliette*,—c'est de savoir si, dans le cours de ses opérations agricoles, il travaille avec avantage et profit ? Il ne pourra résoudre cette question d'une manière certaine que s'il tient un journal des opérations de chaque jour, du nombre de mains qu'il emploie et du salaire payé à chacun ; il doit en outre tenir compte du rendement qu'il obtient en produits de toutes sortes, et des ventes qu'il en effectue comme de ce qui se consomme sur sa ferme. A la fin de l'année, il fait une récapitulation des dépenses comparées aux récoltes obtenues, et par ce moyen il est en état de savoir si réellement il réalise un profit par la culture de sa terre.

Le sol se détériore-t-il ou s'améliore-t-il ? La ferme produit-elle plus ou moins qu'auparavant ? C'est encore par le calcul, en tenant compte du rendement de différents champs en état de culture, qu'il pourra se rendre compte s'il y a augmentation ou diminution dans ses différentes récoltes ; s'il y a diminution, il sera alors grand temps d'engraisser la partie du sol qui lui fait défaut, ou d'y faire les améliorations qui lui sont nécessaires pour en obtenir un plus fort rendement.

Si la culture ne paie pas, pourquoi ? Est-ce le défaut d'une bonne culture, le manque d'engrais, ou bien le besoin de rotation, le mauvais égouttement du sol, le besoin de fossés, ou bien encore la conséquence de la persistance à faire produire des plantes qui ne sont pas adaptées au sol ni au climat, ou la culture de produits qui n'ont que peu de valeur sur les marchés, ou des récoltes qui chaque année sont ravagées par les insectes.

Voilà autant de questions qui doivent attirer l'attention du cultivateur qui ne cesse de dire que l'agriculture ne paie pas sans avoir auparavant essayé à en connaître les causes et prendre les moyens d'y remédier, par une plus soignée attention à la culture de ses champs.

—000—

La profession du Cultivateur.

L'homme qui n'est pas assez habile pour se livrer au commerce—dit le *Courrier de St-Hyacinthe*,—ne saurait l'être davantage pour exercer la profession de cultivateur ; il faut autant d'intelligence pour se livrer à la culture de la terre qu'il en faut à exercer la profession de médecin, d'avocat ou pour se livrer au commerce.

Si un homme ne réussit pas par la culture de la terre, nous ne voyons pas pourquoi il réussirait mieux à se faire marchand, car l'état du cultivateur demande autant de calcul, de jugement et d'économie que celui du marchand.

Le capital du cultivateur se trouve dans l'argent qu'il possède, les connaissances qu'il a de son état et l'amour du travail ; l'un ne va pas sans l'autre.

L'ALBUM DES FAMILLES

CANADA

Ottawa, 1er DEC., 1882.

A nos lecteurs.

I

Avec le présent numéro de l'*Album des Familles* se termine la huitième année d'existence de cette revue littéraire et de propagande religieuse.

Il y a huit ans, (avril 1876) notre prospectus énonçait ce qui suit :

“ Cette œuvre est née de la pensée exprimée par le Souverain Pontife, dans son allocution aux pèlerins bretons lors du pèlerinage du mois de septembre dernier ; la reproduction pure et simple des admirables paroles du Père Commun des fidèles vaudra mieux que tout ce que nous pourrions ajouter :

“ *Est-il possible, — s'écrie l'immortel Pie IX, — que lorsque nous voyons de nos yeux tant et tant de personnes qui s'obstinent dans le mal, opprimant l'Eglise par tous les moyens que suggèrent la violence et l'hypocrisie, l'on n'ait pas du moins à opposer avec une égale persévérance l'union et la fermeté pour défendre les droits de Dieu, de la Religion, du Saint-Siège, et pour revendiquer à l'Eglise elle-même la liberté qui lui est due ?* ”

Quoique faible, alors, dans nos ressources et nos talents, nous avons pu recruter des collaborateurs actifs et dévoués qui sont venus apporter leur quote-part à l'œuvre, et tous ensemble nous nous sommes efforcés d'offrir notre part de consolations au cœur du Chef Suprême et Infaillible de l'Eglise Universelle, en combattant le mal par la propagande du bien ; en apportant un antidote puissant au poison ; et en employant, pour y parvenir, les moyens que nous inspirait notre foi religieuse.

Comme le désirait si ardemment le Souverain Pontife, PIE IX, il fallait opposer “ avec persévérance, union et fermeté ” le génie du mal ; s'abstenir ou garder un lâche silence, c'était trahir la bonne cause ! car DIEU a dit, et la société menacée a le droit de dire après LUI : *Celui qui ne sera pas pour moi, sera contre moi !*

Autant que les circonstances l'ont permis, rien n'a été épargné pour donner à cette publication toute l'importance nécessaire pour arriver sûrement et efficacement à ce but sublime.

Les nombreuses lettres d'adhésions que nous recevons fréquemment nous font voir, en effet, que l'*Album des Familles* est hautement apprécié, et recommandé chaleureusement au nom sacré du patriotisme religieux et national tout à la fois.

II

Comme le succès de notre Revue repose essentiellement sur la rentrée des abonnements, nous faisons appel à nos abonnés en particulier pour qu'ils veuillent bien nous transmettre directement le prix de leur abonnement de 1884, outre les arrérages, s'il s'en trouvent.

Nous comptons sur la bonne volonté de tous, et nous espérons que pas un seul ne refusera de nous transmettre durant le mois de décembre cette légère souscription.

Nous remercions d'avance tous ceux qui se rendront à notre appel, mais nous avertissons, dans une autre colonne, ceux qui seraient tentés de nous faire attendre plus longtemps, de regarder cet avis positif et irrévocable.

Grâce au très grand nombre de cœurs généreux et patriotiques, nous avons pu mener à bonne fin cette utile entreprise, bien qu'elle ait nécessité de lourds sacrifices à son fondateur, mais aujourd'hui elle est devenue plus forte, plus vigoureuse, et l'existence en est assurée.

— 000 —

Prime de 1884.

En témoignage de la sympathie dont nos fidèles abonnés nous ont donné tant de preuves, depuis huit ans, nous leur offrirons, le 5 février prochain, une série de Primes qui devra nous mériter, par leur ministère, de nouveaux abonnés. Voir, à la fin de cette fascicule, l'article intitulé : *Deuxième grande loterie annuelle.*

— 000 —

Délai accepté.

Quelques zéloteurs de notre publication nous ayant témoigné le désir de voir se prolonger jusqu'au 31 décembre le temps destiné au recrutement des abonnés nouveaux, nous avons cru devoir nous rendre à ce désir, afin de laisser l'attitude la plus complète aux amis de notre œuvre.

Ainsi, les zéloteurs qui viennent de nous adresser leurs listes, peuvent continuer à recruter de nouveaux abonnés, dont les noms devrons nous être transmis par l'envoi

d'une liste additionnelle, le 31 du mois, lesquelles listes formeront ensemble le chiffre total obtenu par tel zéloteur.

Le dépouillement des listes des zéloteurs se fera donc vers le 5 janvier prochain.

(Voir les conditions du Concours insérées ci-après.)

— 000 —

Propagande.

Nous expédions l'*Album des Familles* à titre d'essai, à tous ceux qui en font la demande, sachant qu'une fois qu'il est reçu dans la famille, on s'y abonne généralement.

L'abonnement est pour un an et ne se fractionne pas. Il est payable d'avance ou dans les dix jours qui suivent la demande ou la réception des fascicules déjà parues. Prix de l'abonnement \$2 par année, payable invariablement d'avance.

— 0 —

Grand Concours !

Tous appelés à gagner de l'argent !

En vue de donner à l'*Album des Familles* une circulation plus étendue, nous ouvrons dès ce jour à l'activité publique de nos abonnés, agents, et autres, indépendamment de la Loterie annoncée ci-après, un grand moyen de faire de l'argent.

Nous offrons des PRIMES en or à toutes personnes qui nous feront parvenir d'ici au 1er Janvier prochain, avec le prix de l'abonnement de chaque tel abonné nouveau, la liste la plus chargée de noms.

Dans cette course à faire aux abonnés nouveaux il y aura deux théâtres d'explorations particuliers : les villes et la campagne. C'est afin de mettre les agents des campagnes sur un pied d'égalité approximative avec les agents des villes ci-dessous désignées, que nous avons établi deux séries distinctes de prix l'une de l'autre, afin d'encourager l'activité des personnes qui nous accorderont leur influence et leur quote-part de travail pour le développement de cette œuvre si chère à nos aspirations.

Il y aura cinq prix particuliers pour chacune des sections désignées, savoir :

POUR LA CAMPAGNE.

1er prix—Un orgue-Salon de la célèbre manufacture de Beatty, de Washington, comprenant 7 octaves et un set de registres tels que—diapason, mélodie, flûte, voix céleste, principal et voix humaine, évalué entre \$150 et \$200
— Disons..... \$150
(Le gagnant n'aura seulement que les frais de douane à payer.)

2e prix—Une bourse de..... \$ 25
3e prix—Une bourse de..... 20
4e prix—Une bourse de..... 15
5e prix—Une bourse de..... 10
\$220

POUR LES VILLES. (1)

1er prix—Un Orgue Salon de la même manufacture, comprenant 5 octaves et 15 registres, comme suit—diapason, mélodie, flûte, écho, voix céleste, clarinette, contre-basse, accoupleur, voix humaine, fort diapason, harpe-céleste, écho céleste, flûte d'amour, grosse flûte, grand orgue, évalué entre \$200 et \$250—soit..... \$200
(Le gagnant aura les frais de douanes à payer.)

2e prix—Une bourse de..... \$ 30
3e prix—Une bourse de..... 20
4e prix—Une bourse de..... 15
5e prix—Une bourse de..... 10
\$275

Pour toutes les autres Listes, quelqu'en soit le nombre, il leur sera alloué 20 CENTINS par chaque abonné obtenu, que l'Administration de l'*Album des Familles* leur transmettra après le dépouillement des Listes fait dans la première semaine de Janvier prochain.

Ce dépouillement des Listes se fera en présence d'un Comité choisi à cet effet, lequel signera le Rapport qui sera publié dans la livraison du 1er février, et dans laquelle sera fait mention du nombre d'abonnés obtenus par chaque compétiteur.

CONDITION DU CONCOURS.

Pour mériter et obtenir les objets et bourses ci-dessus mentionnés, il faudra que le dépouillement de toutes les listes donne au moins un chiffre total de 600 abonnés nouveaux. S'il n'y avait que la moitié de ce chiffre, alors les bourses seront diminuées de moitié, etc., excepté les 20 centins alloués par abonné à chacun des compétiteurs qui n'aura pas eu la chance de gagner l'une des bourses en question

(1) Les villes qui auront à lutter ensemble sont Ottawa, Montréal, Trois-Rivières, Québec, N.-D. de Lévis, Rimouski, Sherbrooke, St-Hyacinthe, St-Jean et Sorel.

On se rappelle qu'un journal de modes, à New-York, ayant offert en Prime un piano, eut un succès immense. Il n'y avait alors, cependant, qu'une seule chance d'offerte, tandis que nous en avons DIX, à part une commission de 10 par cent sur toutes les remises qui nous seront faites par les compétiteurs non gagnants.

Nous espérons que ce projet saura intéresser un grand nombre de jeunes gens, tant dans les villes que dans les campagnes, qui se mettront incessamment à l'œuvre. Dans l'espoir de mériter cette confiance et cet appui, nous nous proposons de continuer notre travail avec ardeur, de rendre notre publication de plus en plus intéressante, et nous espérons que notre entreprise fructifiera et nous permettra de continuer à accomplir la tâche de propagande religieuse et morale que nous avons entreprise.

Les Lettres, Listes des Abonnés, envois d'argent, etc., devront être adressés le ou avant le 1er janvier prochain, et pas plus tard que le 1er, par lettres enregistrées, à

STANISLAS DRAPEAU,
Editeur-Propriétaire.

— 000 —

GALERIE NATIONALE

DE

Portraits Historiques, Politiques et Littéraires.

Pour rendre l'*Album des Familles* de plus en plus digne du patronage public, nous avons cru devoir publier bon nombre de Biographies, avec Portraits. Ce patriotique projet a su plaire, car plusieurs amis de notre publication nous ont prié de vouloir bien continuer à reproduire les Portraits de nos grandes figures historiques, de nos historiens, de nos littérateurs, de nos gouvernants et hommes politiques, et enfin de toutes nos gloires nationales !

Pour satisfaire à cet épanchement du cœur, nous avons résolu d'intercaler dans le texte, en tête des biographies, à commencer avec l'année, les Portraits de ceux dont nous publierons la vie, afin que nos lecteurs puissent contempler les traits de ces hommes éminents.

Nous prions nos abonnés de faire connaître ce projet de suite, afin d'engager leurs amis à s'abonner à l'*Album des Familles* pour l'année prochaine.

— 000 —

AUX ZÉLATEURS.

On nous écrit pour nous demander quel est le nombre probable d'abonnés nouveaux qu'il faudra recueillir pour mériter l'un des prix mentionnés dans la liste du "Grand Concours" annoncé ci-dessus.

Nous ne le savons pas exactement, car cela dépend du plus ou moins grand nombre de zélateurs qu'il y aura à l'œuvre ; cependant, nous croyons que des listes de 8 à 10 abonnés auront une grande chance d'obtenir l'un des prix annoncés. Dans tous les cas, une commission de 10 par cent revient aux zélateurs qui n'auront pas pu obtenir l'un des prix, et cela doit être un encouragement suffisant pour qu'ils tentent l'entreprise.

Quant au premier prix (un orgue), il est très probable que ce prix sera disputé par les zélateurs de la campagne qui auront obtenu entre 25 à 30 abonnés.

Les agents des villes ne concourent pas avec ceux des campagnes, selon le règlement adopté. Ils ont leur règlement particulier.

Ainsi, que chacun se mette à l'œuvre sans délai, sans s'occuper de ce que fera son voisin, car le temps est très court.

L'ADMINISTRATION.

— 000 —

Plus de retardataires.

Vu l'apathie d'un trop grand nombre d'abonnés à payer leur abonnement annuel, nous sommes décidés à mettre en vigueur le système de non-crédit, tel que suivi en Europe.

Ainsi, à commencer du 1er janvier prochain, nous cesserons l'envoi de l'*Album des Familles*, sans exception de personne, à tous ceux qui n'auront pas renouvelé leur abonnement le 1er décembre ou dans le cours de ce mois, terme de l'expiration de l'abonnement annuel.

Pour éviter toute erreur ou malentendu, on devra s'adresser directement à l'administration de l'*Album des Familles*, à Ottawa, en transmettant en même temps par lettre enregistrée ou par mandat de poste le prix de l'abonnement pour 1884; et il ne sera délivré aucun billet en dehors de ce mode. Cependant, il sera fait exception pour les villes qui suivent, à cause du nombre plus considérable d'abonnés qu'il y a dans ces lieux, où l'on pourra transiger avec l'agent local, si on le préfère, lequel nous transmettra les noms et l'argent des abonnés, anciens et nouveaux, et recevra en retour les reçus et billets du tirage pour les transmettre à qui de droit. Il n'y aura donc que les seules agences qui suivent où l'on pourra s'adresser, à part Ottawa, savoir :

- A Montréal—Chez M. Ignace St-Amour 7 rue Allard.
- Aux Trois-Rivières—Chez M. P. L. Hubert notaire.
- A Québec—Chez M. Etienne Légaré, agent général, No 378, rue St-Joseph, St-Roch.

Après le mois de janvier écoulé, les abonnés pourront s'adresser aux agents locaux des villes comme par le passé, vu que la réception des abonnements au point de vue du tirage de la Loterie aura cessé avec le dernier jour du mois de janvier.

Dans l'intérêt de notre entreprise, nous prions donc respectueusement toutes les personnes qui prendront connaissance de ce grand Concours ouvert aux abonnés de l'*Album des Familles*, de vouloir bien nous accorder leur bienveillant appui en s'abonnant à notre Publication, et en s'efforçant d'engager tout ceux qu'ils connaissent à en faire autant, car c'est par l'union des volontés agissantes et patriotiques que nous parviendrons à consolider cette œuvre sociale, morale et religieuse, destinée à la famille.

S'adresser par lettre à
STANISLAS DRAPEAU.

Editeur-Propriétaire de
l'*Album des Familles*.
P. O. Boîte 1065, Ottawa.

N. B.—Nous accordons une année d'abonnement gratuit à toute personne, abonné ou non, qui nous fera parvenir une liste de 10 à 15 abonnés nouveaux, avec le montant des abonnements payés pour l'année 1884, ou une commission de dix par cent, si on le préfère.

—000—

SOMMAIRE :

Littérature

Les Fiancés, (suite)..... 353

Poésies

Le Mondain et le Trappiste, par A. A. PRADIER..... 357

Elle ! par ALTAIR..... 359

Les amis disparus, par LAMARTINE. 359

Un beau jour d'automne, par Marie J. * * 362

Bulletin Religieux

Instruction sur la Religion, (suite) 357

Statistiques religieuses..... 358

Biographies

Lord Landsdowne, gouverneur-général du Canada..... 360

La Marquise de Landsdowne..... 361

Sir Chas Tupper, par Chas THURBAULT..... 362

Bibliographie

Les Elus se reconnaîtront au ciel 364

Missions Apostoliques

S. E. Henri Smeulders, Commissaire Pontifical en Canada. 365

Rapport de la Préfecture Apostolique du Golfe Saint-Laurent aux Evêques de la Province ecclésiastique de Québec 368

Collaboration

Noces d'Or du Rév. Messire N. F. Hébert, curé de Kamouraska, par Dr N. E. DRONNE..... 369

Pèlerinage en Terre-Sainte..... 371

Causerie Agricole

Question que doit se poser un cultivateur..... 372

La profession du cultivateur..... 372

Maximes et Pensées.

Pensées diverses . 358, 361, 364, 365, 372

Le libéralisme catholique jugé par Pie IX..... 365

Informations spéciales

A nos lecteurs..... 372

Prime de 1884..... 373

Délai accepté..... 373

Propagande..... 373

Grand Concours..... 373

Galerie Nationale..... 374

Aux Zélateurs..... 374

Plus de retardataires 374

Remerciements..... 375

Notre prochain Feuilleton. 375

Deuxième grande Loterie annuelle..... 375

☞ Pour les annonces, voir le couvert.

L'ALBUM DES FAMILLES

est publié à Ottawa le 1^{er} de chaque mois, par cahier de 32 pages triple colonne, avec une

GALERIE NATIONALE

de

Portraits Historiques, Politiques et Littéraires.

Le prix de l'abonnement est comme suit
Pour le Canada et les Etats-Unis. \$2 00
Pour la France et l'Angleterre... \$2 50 (12 frs payable invariablement d'avance ou dans les 30 jours qui suivront la date de l'abonnement.

☞ L'abonnement est pour un an, et ne se fractionne pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année, reçoivent les cahiers déjà parus.

N. B.—Les lettres renfermant de l'argent doivent être enregistrées, et dans ce cas elles sont à la charge de l'administration.

Comme l'*Album des Familles* pénètre dans toutes les paroisses et villes de la province de Québec et autres centres français des Etats-Unis, nous avons résolu de publier sur la couverture de l'*Album des Familles* les annonces des marchands et industriels qui nous seront adressées, à raison de \$1.00 pour la première insertion et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

Pour plus ample information, voici le tableau des prix établis pour chacune des périodes ci-dessous mentionnées, et selon l'étendue des annonces.

TARIF DES ANNONCES.

	Par fraction de colonne.			
	$\frac{1}{4}$ de colonne	$\frac{1}{2}$ de colonne	$\frac{3}{4}$ de colonne	1 colonne
Première insertion	\$1.00	\$2.00	\$3.00	\$4.00
Insertions subséquentes.....	0.50	1.00	1.50	2.00
Pour 6 mois.....	\$3.00	\$5.00	\$8.00	\$10.00
Pour 12 mois.....	5.00	8.00	12.00	15.00
	$\frac{1}{4}$ de page	$\frac{1}{2}$ page	$\frac{3}{4}$ de page	1 page
Première insertion	\$2.00	\$6.00	\$9.00	\$12.00
Insertions subséquentes.....	1.50	3.00	4.50	6.00
Pour 6 mois.....	8.00	\$2.00	15.00	\$25.00
Pour 12 mois.	12.00	15.00	25 00	40.00

Par cette échelle des prix, il appert qu'une annonce de 20 lignes, publiée durant 12 mois dans l'*Album des Familles*, aura pu tomber sous les yeux de plus de 50,000 lecteurs, durant l'année, et cela pour la minime somme de \$5.00.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, etc. doit être adressé à

STANISLAS DRAPEAU,
Editeur-Propriétaire,
de l'*Album des Familles*, Ottawa,
(P. O. Boîte 1065).

Avis Officiel.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné et endossées : "Soumission pour bureau de poste, etc., Berlin, Ont." seront reçues à ce bureau jusqu'au MERCREDI, le 19 Décembre prochain, inclusivement, pour la construction de

Bureau de Poste, etc.,

BERLIN, Ont.,

Les spécifications, formules de soumission, et toutes autres informations peuvent être obtenues en s'adressant à ce département, et au bureau de poste, à Berlin, le et après LUNDI, 26 courant.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées et signées par les soumissionnaires mêmes.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du prix de la soumission, et ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis, ou s'il ne complète pas l'ouvrage qu'il aura entrepris. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

F. H. ENNIS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 16 Nov. 1883.

SEULEMENT
\$1.00 par Année.
Le Mail Hebdomadaire



THE
WEEKLY MAIL
Stands far in advance of any other Canadian Paper.
\$1 a year

It has the Largest Circulation; the Latest News, both Local and Foreign. A Splendid Story Page. First-class Agricultural Page. Reliable Market Reports. Legal Column Household Department, Children's Department, etc

THE MAIL is the great medium for advertisements of FARMS FOR SALE

Agents Wanted

ADDRESS
THE MAIL,
Toronto, Canada.

Avis Officiel.



BASSIN DE CARENAGE

Colombie Britannique

DES Soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Bassin de Carénage, C. B." seront reçues à ce bureau jusqu'à Vendredi, le 8 Février 1884, inclusivement, pour la construction et l'achèvement de la partie non terminée du

BASSIN DE CARÉNAGE, au Port d'ESQUIMALT, Colombie Britannique

conformément aux plans et au devis que l'on pourra voir au Ministère des Travaux Publics à Ottawa et en en faisant la demande à l'hon. J. W. Trutch, à Victoria, C. B., à partir de lundi, le 24 Décembre prochain.

Les soumissionnaires sont avertis que leurs soumissions ne seront point prises en considération, si elles ne sont faites sur les formules fournies, si les prix ne sont point indiqués en regard de tous les items qui y figurent, et si elles ne portent pas leurs propres signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque, accepté, pour la somme de \$7,500, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, et qui sera confisqué si la personne dont la soumission aura été acceptée, refuse de signer le contrat sur demande à elle faite à cet effet, ou si elle ne le termine pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
F. H. ENNIS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 12 Novembre 1883.

Abonnez-vous

ET

FAITES ABONNER VOS AMIS

A

L'ALBUM DES FAMILLES

\$2 par année.



COMPOSÉ VÉGÉTAL

De Lydia E. Pinkham.

Est un spécifique souverain

Pour toutes les douleurs, faiblesses si communes à notre meilleure population féminine,

Médecine pour les Femmes. Inventée par une Femme. Préparée par une Femme.

La plus grande découverte médicale depuis l'origine de l'Histoire.

Il ranime l'humeur qui s'abat, donne de la vigueur aux fonctions organiques et les harmonise, donne de l'élasticité et de la fermeté au pas, restaure l'éclat naturel de l'œil, et répand sur la joue pâle de la femme les roses fraîches du printemps de la vie et du commencement de l'été.

Les médecins en font usage et le prescrivent volontiers.

Il prévient l'évanouissement, la flatuosité, détruit l'insatiabilité des stimulants, et fait disparaître les faiblesses d'estomac.

Cette tendance à marcher la tête basse, qui cause de la douleur, de la pesanteur et des douleurs dans le dos, est toujours définitivement guérie par son usage.

Pour la guérison des maladies des reins chez l'un et l'autre sexe le composé est sans rival.

Le Purificateur du Sang de Lydia E. Pinkham déracinera tous les vestiges des humeurs dans le sang, et renforcera le système, de l'homme, de la femme ou de l'enfant. Insistez pour que votre pharmacien vous en procure.

Le Composé Végétal et le Purificateur du Sang sont préparés aux Nos 233 et 235 Western Avenue, Lynn, Mass. Prix du flacon \$1. Six flacons pour \$5. Envoyés par la malle sous forme de pilules, ou de lozenges, sur réception du prix, \$1 la boîte pour chaque. Mad. Pinkham répond volontiers à toute lettre demandant des renseignements. Mettez dans l'enveloppe un timbre de 3 centins. Demandez un pamphlet.

Ce composé est également préparé à Stanstead (P. Q.)

NORTHROP & LYMAN

TORONTO

Agents généraux pour toute la province d'Ontario.

Aucune famille ne devrait se passer de PILULES POUR LE FOIE DE LYDIA E. PINKHAM. Elles guérissent la constipation, la constitution bilieuse et l'engourdissement du foie. 25 cents la boîte.

En vente dans toutes les pharmacies.

MOYEN FACILE DE FAIRE DE L'ARGENT!

GRAND CONCOURS OUVERT A TOUT LE MONDE.

\$500 donnees en Prix!

L'Administration de l'“Album des Familles” offre des **PRIMES** en or, variant depuis \$10 jusqu'à \$200, a toutes personnes qui lui transmettront d'ici au 1er Janvier prochain des Listes de nouveaux abonnées, avec le prix de l'abonnement de l'annee 1884, paye a l'avance.

 *Voir les conditions du Concours, page 373*

AVANTAGES OFFERTS AUX ABONNES!

\$300 a etre distribuees.

Le 5 février prochain, une série de PRIMES SPÉCIALES en or et en riches chromos seront distribuées aux abonnés, par voie de loterie, lesquelles Primes, au nombre de plus de 150, varient en valeur depuis \$2 jusqu'à \$50. La seule condition exigée, c'est le paiement à l'avance de l'abonnement de l'année 1884 par chaque abonné.

 **Voir le Programme, page 375**